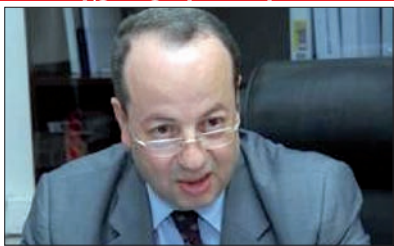


TENSION ENTRE PILOTES ET PERSONNEL



BOULTIF APPELLE À LA SAGESSE

page 4

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE



LES FAUX-FUYANTS DU PARTENAIRE INDIEN

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1465 Lundi 9 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

POUR MAÎTRISER LE FLUX DES MARCHANDISES

Un guichet unique pour le port d'Alger

page 4

GRÈVE DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

LES BLOUSES BLANCHES MENACENT

Lire en page 3



SUITE À LA GRÈVE
DES TRANSPORTEURS HIER



Pas de bus Tizi Ouzou-Alger

— Lire en page 4

BOUMERDÈS

Deux terroristes de l'ex-GSPC abattus à Khemis El Khechna

● Les forces de l'ANP ont réussi, hier vers 2h de matin, à mettre hors d'état de nuire deux dangereux terroristes au cours d'une embuscade induite dans la localité de Khemis El Khechna, à une trentaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. Ce coup de filet, ajoutent nos sources, a été mené conjointement avec le corps de la Gendarmerie nationale sur la route menant à Meftah, dans la wilaya de Blida.

— Lire en page 5

TRIBUNAL CRIMINEL
D'ALGER



Le procès de Belaouar fixé au 22 janvier

— Lire en page 5

MOUSSA BENHAMADI L'A ANNONCÉ À EL-TARF :

L'Etat va acquérir 51% de Djezzy

Page 3





11.000

jeunes ont été embauchés par le biais du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans la wilaya d'El-Oued durant l'année 2011, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'emploi (DE).

49

personnes, dont 11 policiers, ont été blessées vendredi soir dans des incidents entre supporters lors d'un tournoi de football en salle à Hambourg, a annoncé la police samedi.

79

pêcheurs indiens, qui ont été emprisonnés en Pakistan pour avoir violé les eaux territoriales, ont été libérés samedi, a annoncé le responsable local des prisons d'une province méridionale pakistanaise.

LE C-RA innove

Une cellule de recherches et d'enquêtes sur des personnes disparues vient d'être créée par le comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) de Constantine, a indiqué samedi le responsable du bureau de secourisme de cette organisation humanitaire.

S'exprimant en marge de journées portes ouvertes sur le centre médico-psychologique et le bureau de secourisme de ce comité, M. Azzeddine Benamer, a précisé à l'APS que cette cellule recevra les doléances des familles déplorant une disparition inexpliquée d'un de leurs membres.

Les journées portes ouvertes ont pour objectif de faire, durant deux jours, connaître au public constantinois les différentes activités et les missions du centre médico-psychologique du CRA, sis au centre-ville, selon la même source.

L'établissement, doté d'une pharmacie et d'une infirmerie et disposant



d'unités de soins médico-psychologiques, regroupe des psychologues et des médecins généralistes et assure, notamment, des soins gratuits à la

périphériques et qui se présentent spontanément ou sur orientation d'un médecin pour suivre des traitements réguliers.

tranche d'âge des 4-25 ans "qui semble présenter quelque vulnérabilité puisqu'elle représente plus de 60% des patients examinés depuis la création de ce centre en 2003", a indiqué, de son côté, M. Toufik Lounis, responsable de cette structure.

Cette catégorie présente, a-t-il expliqué, des "cas d'agressivité, de difficultés et d'échecs scolaires et de conflits relationnels, ainsi que des troubles psychiques, des déficiences mentales et psychomotrices".

Parmi ces cas, il se trouve de nombreux patients, des jeunes femmes pour la plupart, victimes de violences, venant du centre-ville et des cités



Le 30 décembre dernier, un homme avait défoncé la porte d'un appartement de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Il était reparti

avec de l'argent, plusieurs montres de luxe et un appareil photo. Une des montres avait été retrouvée chez un bijoutier qui l'avait rachetée. L'enquête a ensuite conduit les policiers à interroger un homme qui disait être SDF. Il a raconté avoir acheté 2 des montres volées dans la rue. Sur lui, l'homme avait bien une des montres mais aussi un appareil photo.

En visionnant les images, les enquêteurs sont tombés sur des clichés le montrant, avec trois autres personnes, en train d'exhiber leur butin explique le quotidien Sud-Ouest. Les policiers ont découvert que les comparses du cambrioleur étaient ses receleurs. Les quatre hommes ont été arrêtés. Le cambrioleur, incarcéré, sera jugé mardi prochain au tribunal de Bayonne.

Quand la nature crée des monstres de neige !



Des monstres de neige et de glace sont véritablement l'œuvre unique de la nature qui chaque année à Juhyou au Japon se charge de transformer arbres et végétation en bon-

hommes de neige naturels ! Éblouissant ! On doit la création de ces spectaculaires monstres de glace à... la nature ! Oui, car c'est bel et bien elle et elle seule qui parvient chaque année à créer durant la pleine période hivernale ces fabuleux hommes de glace en recouvrant d'un épais manteau neigeux arbres et végétation environnant la province de Juhyou au Japon, selon Oddity Central. Un phénomène naturel exceptionnel qui attire chaque année dans cette province du nord du Japon où ont également l'habitude de skier, des dizaines de visiteurs venus spécialement en déplacement pour admirer l'œuvre de la nature. Une balade féérique parmi des géants de glace qui semblent ainsi comme figés dans le temps attendant patiemment le retour des beaux jours et du dégel. Superbement mis en valeur dès la tombée de la nuit par un jeu de lumière mis en place par la préfecture elle-même qui a depuis bien longtemps compris quel parti elle pouvait tirer de ces sculptures naturelles, les monstres de glace de Juhyou font ainsi le show en émerveillant à chaque fois petits et grands.

Une délégation judiciaire omanaise à Tlemcen

Une délégation judiciaire omanaise de haut niveau, conduite par le docteur Cheikh Ishaq Ben Ahmed Al Bussaidi, président de la Cour suprême, a entamé samedi une visite de deux jours à Tlemcen.

Cette visite, qui rentre dans le cadre des échanges entre les Cours suprêmes des pays arabes, a été marquée par une visite à des sites archéologiques et historiques de la capitale des Zianides, notamment ceux ayant été concernés par les travaux de restauration dans le cadre de l'organisation de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011".

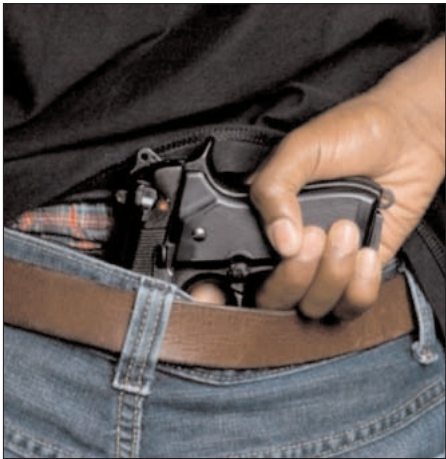
La délégation hôte, accompagnée par M. Djamel Karaoui, conseiller à la Cour suprême d'Alger et par le procureur



général et le président de la Cour de Tlemcen, aura à visiter également le nouveau siège de la Cour de Tlemcen, un chef-d'œuvre architectural hautement équipé et doté d'infrastructures dont quatre salles d'audience, 140 bureaux, des salles de réunions, une bibliothèque et une salle de conférences, en plus d'un pavillon pour les avocats et une salle pour huissiers de justice.

La délégation judiciaire omanaise prendra, en outre, connaissance de l'organisation du système juridique algérien et les activités de la Cour de Tlemcen qui a statué dans 2.211 sur 2.886 affaires civiles enregistrées au cours de l'année écoulée, soit 76.61%, ainsi que dans 11.443 affaires pénales sur 12.987 enrôlées (88.11%).

Un citoyen assassiné en plein centre-ville de Dellys



Un homme, répondant aux initiales A. A., a été froidement assassiné, avant-hier, par deux personnes armées, dans le centre-ville de la commune de Dellys, à une soixantaine de km à l'est de Boumerdès, a-t-on appris de sources locales. Celles-ci ajoutent que la victime est entré en altercation verbale avec un citoyen au niveau du quartier dit El-Bassatine avant qu'il ne soit abattu par un autre à l'aide d'une arme à feu de type PA. Il a été assassiné

peu de temps après sa sortie de la mosquée de laite localité où il a accompli sa prière du vendredi. Selon les mêmes sources, il a été atteint de trois balles et il a rendu l'âme sur le coup. Son corps inanimé a été transféré à la morgue de l'hôpital de Dellys et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de ce drame qui vient d'endeuiller la région.

D
I
X
I
T

A h m e d O u y a h i a :



«Nous disons à nos amis turcs de cesser de faire de la colonisation de l'Algérie un fonds de commerce. Personne n'a le droit de faire du sang des Algériens un fonds de commerce. Ce même pays, qui est membre de l'Alliance atlantique (Otan), avait voté contre la question algérienne de 1954 à 1962. La Turquie qui était membre de l'Otan, pendant la Guerre d'Algérie, et qui l'est encore, avait participé, de par sa qualité de membre de cette alliance, à fournir des moyens militaires à la France dans sa guerre en Algérie, au moins par l'achat d'une bombe larguée en Algérie ou d'une balle tirée contre des Algériens.»

GRÈVE DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Les blouses blanches menacent...

Les hospitalo-universitaires ont mis à exécution leur menace. Depuis hier, en effet ils ont entamé un mouvement de grève de trois jours. Toutes les activités de soins étaient ainsi à l'arrêt dans les différents centres hospitalo-universitaires du pays (CHU).

PAR KAMAL HAMED

Les grévistes ont, toutefois, assuré leurs obligations pédagogiques puisque l'enseignement n'est pas concerné par le mouvement de débrayage qui pourrait se durcir si la tutelle ne répond pas favorablement à la plateforme de revendications de deux syndicats des hospitalo universitaires, en l'occurrence celui des professeurs et doctes des sciences médicales (SNPDMS) et celui des maître-assistants. En effet les hospitalo-universitaires menacent d'initier une grève d'une semaine reconductible qui touchera aussi bien les activités de soins que les activités pédagogiques. Au CHU Mustapha-Bacha, et à l'exception des services d'urgence, toutes les activités de soins étaient à l'arrêt hier. Il en a été ainsi des activités chirurgicales à froid, les consultations et les explorations biologiques et d'imageries. Pourquoi cette grève ? « Nous revendiquons l'amélioration des conditions de travail dans les CHU et la



Rien ne va plus dans le secteur de la Santé.

fin des pénuries cycliques des médicaments », nous a indiqué hier le professeur Rachid Belhadj, membre du bureau national ajoutant que « la pénurie des médicaments a atteint le seuil de l'intolérable surtout à l'intérieur du pays où la sonnette d'alarme a été déjà tirée ». Pour notre interlocuteur, rencontré hier au siège du syndicat sis au CHU Mustapha-Bacha, « on n'a pas compris ce qui se passe et ce, d'autant que la facture de l'importation des médicaments ne cesse d'augmenter alors que dans les hôpitaux on

manque de beaucoup de choses ». Pour le professeur Rachid Belhadj, « la santé est sinistrée et le secteur souffre d'instabilité

comme l'atteste si bien le changement périodique de ministre ». Cela dit, il semble que c'est le non respect de la tutelle de ses engagements qui a poussé les hospitalo-universitaires à ce mouvement de débrayage. En effet, après avoir signé des procès-verbaux avec les syndicats, dans lesquels il s'est engagé à souscrire à leurs revendications portant notamment sur le régime indemnitaire, il s'est finalement rétracté par la suite. Ce qui va priver les hospitalo-universitaires de bénéficier d'une augmentation substantielle de quatre primes. Il s'agit entre autres de la prime de contagion, de la prime de garde et de la prime relative à l'activité complémentaire. De plus, « la prime de rendement ne sera pas concernée par l'effet rétroactif à partir de janvier 2008, comme cela était prévu », dira encore notre interlocuteur en soutenant que « cela n'est pas sérieux ». Il a, toutefois, disculpé le ministre de la Santé qui n'est pas, selon lui, « responsable de ce revirement ». « Le ministre a tout fait, mais cela vient d'en haut ». Et même s'il ne l'a pas dit explicitement, le Pr Rachid Belhadj fait clairement allusion au Premier ministre, Ahmed Ouyahia qui serait responsable de cette situation. Notons que les grévistes tiendront demain mardi une assemblée générale pour décider de la suite à donner à ce mouvement de protestation. **K. H.**

MOUSSA BENHAMADI L'A ANNONCÉ À EL-TARF : L'Etat va acquérir 51% de Djazzy

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les autorités s'apprêtent à acquérir 51% des parts de l'opérateur de téléphonie mobile Orascom Telecom Algérie (OTA) Djazzy, selon le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. « L'État algérien a décidé d'acheter 51 % de l'opérateur Djazzy. Le prix n'a pas encore été fixé. Mais le ministère des Finances va signer prochainement un accord avec Vimpelcom qui lui permettra d'accéder aux données financières de Djazzy et lancer le processus d'évaluation », a affirmé Moussa Benhamadi, en marge de sa visite hier dans la wilaya d'El-Tarf. Cette option, dont l'échéance n'a pas été fixée, viendra mettre fin à deux années de tractations entre les autorités algériennes la compagnie mère égyptienne et l'opérateur russe Vimpelcom, détenteur de la majorité des actions. Initialement, les autorités algériennes avaient décidé de racheter l'ensemble des actions, avant d'opter pour la règle

51/49 consacrée dans toutes les entreprises de partenariat économique. D'ailleurs, un accord de confidentialité devait être signé avant la fin de l'année écoulée, selon le ministre des Finances qui chapeaute désormais la transaction de rachat de cet opérateur. Le patron du géant russe Vimpelcom s'est déplacé rappelons-le en Algérie dans la perspective justement de trouver un terrain d'entente avec les autorités locales et garder ses actions dans le groupe. Par ailleurs, le ministre de la Poste et des TIC a exclu l'introduction d'un nouvel opérateur de téléphonie mobile sur le marché national à l'occasion de l'octroi de la licence d'exploitation de la technologie 3G. L'opération étant reportée la fin de l'année dernière au premier semestre de l'année en cours, les autorités ont préféré laissé le temps nécessaire aux opérateurs déjà existants sur le marché pour mieux se préparer au cahier des charges quant à l'exploitation de la 3G.

L. B.

SOUS LA PLUME

Le disque rayé

PAR SORAYA HAKIM

Les hôpitaux du pays vont connaître des perturbations à compter de ce jour. La faute à qui ? Aux médecins ou à leur tutelle qui ne tient pas ses engagements. La dernière hypothèse est de loin la plus probable. Certes le ministre qui a assisté à la dernière assemblée générale, jugeant la grogne des hospitalo-universitaires, s'était engagé une fois de plus - on ne compte plus le nombre de promesses faites - à prendre en charge leurs revendications. Un mensonge de plus qui ne fait absolument pas rougir le très honorable ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, le docteur Djamel Ould Abbès. Alors aujourd'hui, le président du syndicat met les pieds dans le plat et appelle à un débrayage de trois jours d'abord, où les soins ne seront pas assurés, les interventions chirurgicales se feront à froid et les centres d'imageries seront portes closes. Si les choses restent au point mort, les maîtres-assistants et profs passeront à la vitesse supérieure et débrayeront

durant une semaine reconductible. Oui ! le scénario de l'an passé est remis au goût du jour. Bien obligé ! Quand les questions du régime indemnitaire de la santé, la pénurie sévère de médicaments, la mise en place d'une agence du médicament ne les ayant nullement convaincus, les chefferies d'unité restées en plan avec à la clé des promesses sans lendemain sont les premières pénalisées, mais ne le sont-ils pas également avec la crise du médicament ou la fermeture des services vitaux comme l'oncologie ? Ne retenons aucun grief pour les consultations non assurées, et les écrans d'imagerie médicale qui affichent un écran noir. Soyons magnanimes, la corporation fait face depuis deux ans à des engagements d'un ministre loin d'être avare de promesses qui prennent aujourd'hui l'allure d'un disque rayé.

S. H.

TENSION ENTRE PILOTES ET PERSONNEL NAVIGANT D'AIR ALGÉRIE

Boultif appelle à la sagesse

Le Président-directeur général de la compagnie nationale Air Algérie a appelé, hier, les pilotes et le personnel navigant de la société à faire preuve de «sagesse» pour l'intérêt de l'entreprise.

PAR SADEK BELHOCINE

Le patron d'Air Algérie qui intervenait sur la Radio nationale a rappelé que la «tension» entre les pilotes de lignes et le personnel navigant était «perceptible» depuis quelques années et souligne que ce phénomène n'est pas propre à Air Algérie. Mohamed Salah Boultif affirme qu'«en règle générale, chacun a un rôle à jouer» et réitère son appel à la sagesse aux gens de la compagnie. Il faut, dit-il que «les gens soient plus responsables». Le 3 janvier dernier, les pilotes d'Air Algérie ont débrayé en signe de protestation sur leurs conditions de travail et leur statut au sein de la compagnie. Des incidents ont opposé des pilotes à des membres



Les revendications prises en compte. Finie la guerre froide

du personnel navigant commercial (PNC). Une sorte de guerre froide s'est installée entre des PNC qui «ont tendance à se croire maîtres à bord», se sont plaints des pilotes qui se sont interrogés sur leur statut et sur leur prérogatives. «En Algérie, le patron de l'avion n'est pas le pilote qui doit être l'unique responsable des décisions car on a constaté plusieurs contre-décisions qui sapent son commandement et son autorité légale», avait indiqué un cadre du SPLA. En tout état de cause, Mohamed Boultif prend les choses en mains. Jeudi dernier, une réunion qui a regroupé la direction d'Air Algérie et les partenaires sociaux s'est soldée par un procès verbal signé par les deux parties. «Sur les 7 revendications exprimées par les pilotes, certaines ont été satisfaites», a souligné le Pdg de la compagnie qui assure qu'il a été procédé au «recul de l'âge de qualification qui passe de 55 à 57 ans, à la mise en place de commissions de travail afin d'étudier les conditions de travail du personnel navigant technique, l'amélioration des conditions de travail à court et moyen terme». Le patron d'Air Algérie qui a particulièrement insisté sur «le respect strict des règles de procédures de la compagnie», a avancé par contre que «la convention de

branche demande plus de temps».

Le dossier de retraite à l'étude

Au sujet du départ à la retraite du personnel navigant atteint par la limite d'âge, le Pdg fait état de 15 membres du personnel navigant qui ont dépassé plus de 60 ans, âge légal de départ à la retraite selon la législation algérienne. Boultif promet que «la chose sera examinée plus minutieusement», relevant que l'OIAC (Organisation Internationale de l'Aviation Civile) et un décret exécutif de 2010 permettent à Air Algérie, si elle en exprime le besoin, de maintenir en activité ces pilotes jusqu'à l'âge 65 ans. Sur la situation financière de la société, il estime qu'«elle est plus ou moins équilibrée», avouant que les parts de marché d'Air Algérie «ont régressé», du fait de la forte concurrence sur le réseau Europe, notamment sur la France, l'Italie et la Turquie et sur les vols charters (Hadj et Omra) que se partagent à moitié Air Algérie et Saudi Airlines. Le Pdg du pavillon national affiche ouvertement sa crainte dans la perspective de l'Open Sky. Sans ambages, il dit que la compagnie nationale «n'est pas prête» et estime que «ça pourrait fragiliser» sa com-

pagnie, surtout si cette ouverture concerne aussi les compagnies «low cost» (bas prix) et pour mieux exprimer sa crainte, il cite le cas de la Royal Air Maroc (RAM) qui se débat dans des difficultés financières en raison de l'ouverture du ciel marocain à ces compagnies. Mais «si on nous l'impose, il faut que ce soit pour les compagnies régulières», suggère-t-il. Comment la compagnie arrive-t-elle à s'en sortir avec un résultat d'exploitation négatif et quelle est la recette pour améliorer ce résultat ? Pour Mohamed Salah Boultif, il n'y a pas trente six chemins. «Il faut que la société consolide ses parts de marché et récupère celles qu'elle a perdues et se déploie sur le fret», a-t-il souligné, annonçant que «Air Algérie est en train de se déployer sur le marché Afrique et sur le marché de transit». Il reste à explorer, en partenariat avec l'OIAC le Hub, a-t-il suggéré. Au sujet du plan de la restructuration de l'entreprise, il estime que «la situation n'est pas alarmante» et révèle que sur le réseau intérieur, le déficit qu'il évalue à 4 milliards de dinars est compensé par l'Etat et infirme les informations faisant état de la mise en place d'un plan de départs volontaires pour le personnel d'Air Algérie. Il rappelle que «cet exercice a été déjà mis en place en 2005 et n'a permis à AA qu'à perdre des compétences». Air Algérie n'est pas prête de renouveler cet exercice, a-t-il soutenu. Par contre, il a été convenu avec le conseil d'administration, affirme-t-il «de geler le recrutement, d'appliquer l'âge légal de départ à la retraite et la mise en place des filiales», et il annonce le renouvellement de certains appareils de la flotte de la compagnie par des moyens porteurs et l'acquisition d'avions cargos, sans fournir le montant de l'enveloppe consacré à cette opération.

S. B

POUR MAÎTRISER LE FLUX DES MARCHANDISES

Un guichet unique pour le port d'Alger

PAR RYAD LHADI

Le port d'Alger va se doter cette année d'un guichet unique, dont la mission est notamment de maîtriser le flux des marchandises et d'échanger les informations entre tous les professionnels portuaires de façon confidentielle, a indiqué dimanche à l'APS, M. Abdelaziz Ghetas, directeur général adjoint du port. Le guichet unique, initié par le ministère des Transports, «est un réseau de télécommunications à valeur ajoutée permettant à tous les professionnels portuaires et à l'administration des Douanes d'échanger des données et des messages en toute confidentialité et sécurité», a expliqué M. Ghetas. Ce portail électronique gère le suivi physique, administratif, commercial et douanier des marchandises assurant ainsi une grande fiabilité dans les procédures d'importation et d'exportation, tout en réduisant les délais de passage portuaire des marchandises, a-t-il précisé. Outre le port d'Alger qui a d'ores et déjà entamé des essais pour l'installation de ce système dit "Port Community Systems", ceux d'Oran et de Skikda bénéficieront également de la mise en place de ce projet pilote, a indiqué pour sa part, Mme Meriem Berrahma, directrice des systèmes informatiques du port de la capitale. L'installation de ce réseau, qui sera généralisé par la suite à l'ensemble des ports nationaux, permettra également d'assurer l'unicité de l'information, une meilleure qualité de service ainsi que la réduction des



coûts de la gestion documentaire, a-t-elle relevé. M. Ghetas, qui a été directeur général du port d'Alger jusqu'à tout récemment, a fait état par ailleurs de l'aménagement, au cours de cette année, de magasins et d'entrepôts vétustes en nouveaux espaces de 45.000 m2 pour l'entreposage et le traitement des conteneurs. Le renforcement des quais permettra également l'installation d'équipements de portiques pour le traitement de ces conteneurs, ce qui permettra d'accélérer la cadence de débarquement jusqu'à atteindre 30 boîtes par heure contre 8 à 12 actuellement. Le groupe émirati DP World est chargé de la gestion du terminal à conteneurs du port d'Alger, en vertu d'un accord de concession signé en novembre 2008 entre l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) et DP Worl. Les travaux d'aménagement, qui vont démarrer le premier trimestre 2012, seront réalisés par le groupe

algérien Cosider, a précisé M. Ghetas. Le port d'Alger doit aussi acquérir un remorqueur et de nouveaux équipements de manutention pour faciliter le traitement des navires et réduire la durée de transit des marchandises, a-t-il ajouté. L'équipement de cette enceinte portuaire a été rendu nécessaire par le besoin de fluidifier le transit des marchandises appelé à augmenter avec l'importation attendue d'équipements et de matériaux de construction notamment pour la réalisation de la mosquée d'Alger, a-t-il avancé. L'EPAL prévoit, par ailleurs, de créer un port sec à Rouiba dans le cadre d'un partenariat avec la STIM (Société de transport intermodal de marchandises), filiale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), indique M. Ghetas. Constitué de deux sites, l'un appartenant à l'EPAL et l'autre à la SNTF, d'une superficie respective de 13 et 9 hectares, ce port sec, qui sera desservi par des réseaux ferroviaires et routiers, est destiné à l'entreposage et le stockage des marchandises transférées du port d'Alger, a expliqué ce cadre dirigeant. Une équipe a déjà été installée pour le suivi et la concrétisation de ce projet, a-t-il ajouté. Espaces situés à l'extérieur des enceintes portuaires pour le groupage et la distribution de marchandises, les ports secs ont des fonctions correspondant à celles d'un port maritime et comprenant des services de dédouanement.

R.E

SUITE À LA GRÈVE DES TRANSPORTEURS HIER

Pas de bus Tizi Ouzou-Alger

PAR LOUNES BOUGACI

Hier encore, le transport a été sérieusement perturbé dans la wilaya de Tizi Ouzou. Cette situation a été engendrée par une grève observée par l'ensemble des transporteurs inter wilaya. Parallèlement à cette action, les protestataires ont procédé à la fermeture de la nouvelle gare intermodale de Kaf Naâdja. Cette dernière continue d'être à l'origine de moult problèmes et depuis son ouverture, il ne se passe pas un mois sans que des actions de protestations ne soient enregistrées. Plusieurs problèmes ont été soulevés par les propriétaires des bus de transport mais le problème le plus crucial est la prolifération du banditisme aux alentours de cette gare inter wilaya. Cette dernière est située en dehors du centre - ville, à la lisière de l'autoroute dite Rocade Sud. Le minimum de sécurité n'est pas assuré. Régulièrement, les voyageurs se font agresser dans les parages de cette gare. Hier, dimanche, aucun déplacement n'était possible vers les wilayas d'Alger, Boumerdès, Béjaïa et Bouira ainsi que vers les grandes villes de la wilaya comme Azazga. Les transporteurs en question n'ont rejoint cette nouvelle station qu'à contre-cœur à cause de toutes les incommodités qu'elle présente. Des engagements ont été pris par les responsables concernés afin de procéder à la prise en charge des revendications principales des transporteurs comme la sécurité et l'exiguïté des espaces de stationnement et d'attente mais plusieurs mois après, les concernés ne voient rien venir. Les voyageurs pâtissent plus que les transporteurs puisque ce sont eux qui subissent les conséquences des actions de banditisme dont les vols. Les voyageurs sont exposés à une véritable galère. Avant l'ouverture de cette gare intermodale, il suffisait aux villageois d'arriver au centre-ville de Tizi Ouzou pour prendre le bus vers Alger. Mais actuellement, il s'agit tout simplement d'un parcours du combattant. Par exemple, un citoyen habitant à Larbâa Nath Irathen, pour pouvoir atteindre la guerre intermodale, doit d'abord transiter par plusieurs étapes. Le fourgon en provenance de Larbâa Nath Irathen le déposera à la station de Oued Aissi. Le passager doit ensuite prendre un bus vers la ville de Tizi Ouzou puis un deuxième bus vers la gare intermodale. En plus de cette galère, un tel trajet nécessite un temps supplémentaire et des frais en plus, sans compter l'augmentation des prix des tickets des déplacements de Tizi Ouzou vers Alger et vers les autres wilayas. Un problème qui doit être pris en charge rapidement par les autorités concernées, estiment les transporteurs grévistes. L.B.

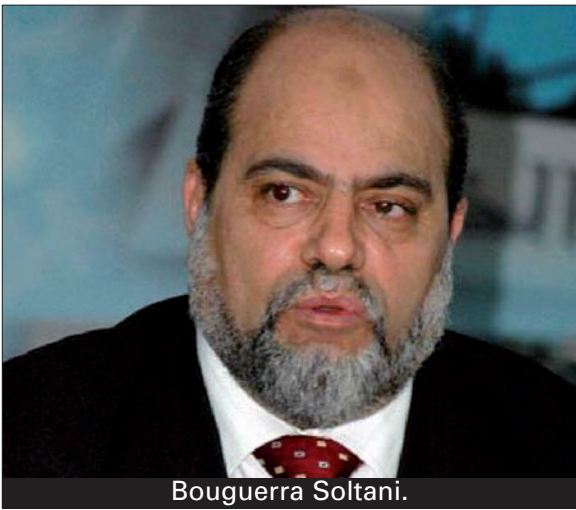
CONFÉRENCE DE PRESSE DE BOUGUERRA SOLTANI

«Il faut qu'Ouyahia parte !»

Hormis la revendication d'un gouvernement de technocrates à l'effet de préparer les législatives de mai 2012, la conférence qu'a convoquée hier à Alger le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani, a été une somme d'énumération de justifications pour expliquer pourquoi son parti a décidé de claquer la porte de la coalition présidentielle.

PAR LARBI GRAÏNE

Un retrait annoncé pour rappel le premier jour de l'an, à l'issue de la tenue d'une session ordinaire du Conseil consultatif de ce parti. Bouguerra Soltani a réitéré donc devant un parterre de journalistes, de militants et de ministres MSP, réunis dans la salle de conférence du siège national, la nécessité de mettre en place un gouvernement de technocrates qui aura la mission de préparer les législatives de mai 2012. Le conférencier a laissé entendre que c'est le RND d'Ahmed Ouyahia qui pourrait remporter les futures élections si on venait à maintenir l'actuel gouvernement. « J'ai toujours dit que c'est le parti politique dont est issu



Bouguerra Soltani.

le Premier ministre qui gagne les élections, on l'a eu déjà à le vérifier par le passé » déclare-t-il. Et d'ajouter « la désignation d'un gouvernement de technocrates dépourvu de couleur politique, sera un signal fort quant à la transparence des législatives prochaines ». Bouguerra Soltani pense que « les Algériens votent au profit du parti dont le responsable préside aux destinées du gouvernement, par crainte de représailles de la part de l'administration » Selon lui « mettre un gouvernement neutre, est de nature à faire comprendre aux électeurs qu'ils peuvent accomplir librement leur devoir électoral ». Sur sa lancée, une fois n'est pas coutume, le président du MSP a eu des

nationaliste pur et dur en s'en prenant à Ahmed Ouyahia, lequel a ses yeux a pris fait et causes pour l'ex-puissance coloniale. Il prend la défense de la Turquie tout en démontant l'argumentation de son ex-partenaire de la coalition « est-ce que défendre le Sahara occidental est un fonds de commerce » s'est-il interrogé, répondant au même Ouyahia qui avait accusé l'ex-Sublime Porte de « faire du sang des Algériens son fonds de commerce ». « Nous sommes avec tous ceux qui défendent le principe de la repentance de la France » a-t-il dit. Bouguerra Soltani a eu presque des larmes aux yeux. Il évoque son père moudjahid qu'on

raient les caractériser ». Ce faisant, la BEA s'est trouvée ainsi « confinée à assurer les remontées de trésoreries vers ses banques (privées) et la paie des travailleurs du complexe », ajoute-t-il. La banque algérienne est intervenue plusieurs fois auprès des responsables de l'entreprise pour les convaincre de normaliser cette relation bancaire. Mais suite à la persistance de cette relation, elle avait même étudié un plan de délocalisation de son agence implantée au sein du site industriel, devenue vulnérable sur le plan de la rentabilité, précise encore M. Loukal. Mais Arcelor-Mittal avait repris langue avec la BEA en septembre 2011 en vue de l'obtention d'un crédit d'exploitation classique destiné au financement du cycle de production du complexe d'El Hadjar d'un montant de 5 milliards DA et aussi pour le rachat d'une dette de 9 milliards DA (environ 120 millions de dollars), contractée antérieurement auprès de Société Générale Algérie, une banque privée internationale de droit algérien. M. C.

a torturé et à qui on a coupé la langue pendant la guerre de Libération nationale. « Ce serait grave si les déclarations d'Ouyahia reflètent la position officielle du gouvernement algérien, à notre connaissance le chef du RND s'est exprimé au nom de son parti, dans ce cas, nous respectons son avis. Seul le président de la République est responsable de la politique étrangère » a-t-il ajouté. Bouguerra Soltani s'est dit en outre « ouvert à tous les partis politiques qu'ils soient islamistes ou démocrates en vue de constituer des alliances, soit, avant pendant et après les élections ». Pour lui « l'essentiel est de s'accorder sur les objectifs qui doivent tendre à renforcer la démocratie en Algérie ». Il ne ferme pas la porte pour autant à l'appel lancé par Ennahda de Fethi Rebai de former une coalition d'islamistes. « Tout se discute » a-t-il affirmé. Pour lui la politique n'est pas noir et blanc à l'image de la charia où tout est soit hallal ou haram (licite ou illicite) « en politique, il y a une nuance de couleurs » a-t-il insisté. L. G.

BOUMERDÈS

Deux terroristes abattus à Khemis El-Khechna...

Les forces de l'ANP ont réussi, hier vers 2h de matin, à mettre hors d'état de nuire deux dangereux terroristes au cours d'une embuscade tndue dans la localité de Khemis El Khechna, à une trentaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. Ce coup de filet, ajoutent nos sources, a été mené conjointement avec le corps de la Gendarmerie nationale sur la route menant à Meftah, dans la wilaya de Blida. C'est sur des informations faisant état de mouvements suspects qu'une embuscade des forces de sécurité a été tendue sur ledit chemin. A l'issue de l'opération, les forces de sécurité ont récupéré deux Kalachnikovs ainsi que des chargeurs, ajoute-on également. Les dépouilles des deux acolytes de Droukdel ont été transportées vers la morgue d'un hôpital de la région. Ce coup de filet intervient au moment où plusieurs unités de l'ANP exercent une forte pression sur les terroristes de l'ex-GSPC dans plusieurs maquis de la wilaya, notamment à Si Mustapha, Béni Amrane et Mazer. Il est toutefois important de signaler que plusieurs attentats ont été commis depuis le début de l'année en cours par les sanguinaires des phalanges de l'ex-GSPC dans cette région, dont celui de Keddara où un militaire avait été blessé dans l'explosion d'une bombe artisanale. Trois autres soldats ont été également blessés dans l'explosion d'un engin explosif dans la commune balnéaire de Cap Djenet.

...des jeunes protestataires ferment la RN 12

Plusieurs dizaines de jeunes recrutés dans le cadre du Contrat de formation et d'insertion (CFI) ont fermé, hier vers 13h, la RN12, à l'aide de blocs de pierres, à hauteur de la commune de Si Mustapha, à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, pour réclamer le paiement de leur salaires pour les deux derniers mois. La route a été fermée durant près d'une demi-heure provoquant des bouchons interminables sur cet axe routier contraignant ainsi les automobilistes à emprunter des raccourcis pour rejoindre leurs destinations. Contacté par téléphone, le P/APC de la localité a affirmé que le problème concerne uniquement les employés des services des forêts, qui sont en nombre de 200. Selon ce responsable, l'administration a convenu de réactualiser le contrat de ces derniers pour une durée de trois mois et l'employeur n'a pas versé les salaires des deux derniers mois car pour la direction de forêts, les jeunes employés n'ont pas rempli les tâches qui leur ont été confiées. Le P/APC a pu convaincre les protestataires de libérer la route après leur avoir promis de transmettre leurs doléances aux concernés.

T. O.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'ARCELOR-MITTAL À EL HADJAR

Les faux-fuyants du partenaire indien

PAR M. CHEBBINE

Rien ne va plus au complexe sidérurgique d'Arcelor-Mittal d'El Hadjar (Annaba). Les événements semblent s'accélérer au lendemain des déclarations du Premier ministre à ce sujet. Le torchon brûle entre l'administration algérienne et le partenaire indien, détenteur de 70% des parts du complexe, sur fond d'un litige financier avec la Banque extérieure d'Algérie, créancière de cette entité économique. En effet, le directeur général d'Arcelor-Mittal Annaba, Vincent Le Gouic, le staff technique et l'avocat de l'entreprise, ont procédé, hier, au dépôt de la déclaration de cessation de paiement auprès du tribunal territorialement compétent, celui d'El Hadjar en l'occurrence. Pour rappel, la direction générale du complexe d'Arcelor-Mittal avait demandé à la BEA un prêt de 200 millions de dollars « pour effectuer les travaux de rénovation des installations prévues dans le cadre du programme d'in-

vestissement » et « pour procéder au remboursement d'un crédit de 120 millions de dollars contracté auprès de la même banque », à se fier aux révélations du partenaire social et la direction de ce complexe. Un plan de financement bloqué par la banque créancière réclamant en date du 31 décembre dernier une demande de garantie. D'ailleurs, le P-dg de la BEA, Mohamed Loukal a accusé hier le groupe Arcelor Mittal, le partenaire de l'Algérie dans le complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), de vouloir faire endosser à sa banque ses propres contraintes financières. « La filiale du groupe indien avait utilisé comme parade durant tout le processus de négociations des propositions de garanties de prêt qui n'ont pas de valeur », s'en est-il plaint, avant d'ajouter que « dans ce dossier il y a lieu de ne pas se tromper de cible et de vouloir incriminer la BEA à tout prix qui n'a pas pour habitude, au plan éthique, de commenter ses relations avec sa clientèle quels que soient les aléas qui pour-

LA GRÈVE CONTINUE À LA LAITERIE

Sit-in des citoyens à Drâa Ben-Khedda

PAR LOUNES BOUGACI

À l'appel du collectif des travailleurs de la laiterie aux citoyens de Drâa Ben-Khedda, un rassemblement a eu lieu avant-hier, samedi, dans la matinée devant l'entreprise. Le sit-in en question a enregistré également la présence de cadres des partis du PT, du FFS et du FLN. Par leur action d'avant-hier, les travailleurs ont voulu réitérer leur détermination à aller jusqu'au bout de leur revendication, à savoir la renationalisation de leur entreprise.

Ainsi, l'affaire de la laiterie de Drâa Ben-Khedda connaît un nouveau rebondissement avec la tenue du rassemblement où étaient présents des citoyens de la ville mais aussi des représentants de partis politiques. Le conflit est donc loin de connaître son épilogue et ne cesse de s'exacerber. Aucun dialogue n'est instauré entre les deux parties en litige. La justice s'est certes saisie de l'affaire mais les choses sont loin de rentrer dans l'ordre. Suite au statu quo qui a caractérisé cette affaire depuis le début de la grève des travailleurs le 9 octobre 2011, des sanctions ont été prononcées par voie de justice. Trente-neuf employés de l'ex-Onalait ont été licenciés. La justice a égale-

ment ordonné le remboursement de cinq milliards de centimes, l'équivalent des pertes subies par l'entreprise depuis le coup d'envoi du débrayage. Toutes les tentatives de débloquent la situation sont restées vaines. Une délégation de travailleurs et de syndicalistes a été reçue par les présidents des commissions économiques de l'Assemblée populaire nationale et par celle du Conseil de la nation

au courant de la fin décembre 2011. Des promesses ont été données pour que le ministre de l'Agriculture soit saisi de ce dossier.

Une commission mixte, ministère de l'Industrie-Giplait, a fait le déplacement au siège de l'ex-Onalait. On ignore pour l'instant le résultat du travail effectué par cette dernière.

L. B.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Le procès de Belaouar fixé au 22 janvier

Mokhtar Belmokhtar, alias Belaouar, un des chefs du réseau terroriste Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), actuellement en fuite, sera jugé le 22 janvier par le tribunal criminel d'Alger, pour « appartenance à un groupe terroriste et homicides volontaires », a-t-on appris dimanche auprès de la cour d'Alger. Belmokhtar et neuf autres co-accusés doivent répondre devant les Assises d'Alger des chefs d'inculpation d'« appartenance et d'adhésion à un groupe terroriste activant à l'intérieur et à l'extérieur

du pays, homicides volontaires avec préméditation et guet-apens », selon le rôle de la troisième session criminelle d'Alger 2011. « Mokhtar Belmokhtar sera jugé ainsi que neuf autres inculpés dont quatre en fuite le 22 de ce mois par le tribunal criminel d'Alger », a, pour sa part, précisé à l'APS, un des avocats de la défense, Me Hadria Khanouf. Mokhtar Belmokhtar avait été condamné par contumace à 20 ans de réclusion criminelle par les Assises d'Alger pour des faits similaires.

APS

LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2012 AU CRIBLE

Option pour stimuler les activités des entreprises productives

Les dispositions de la loi de finances 2012, ses aspects inhérents au contentieux fiscal, ses aspects douaniers et les questions liées à l'environnement de l'entreprise, sont les principales communications présentées, hier, lors de la journée d'information traitant la loi de finances 2012 et son impact sur l'environnement de l'entreprise.

PAR AMAR AOUIMER

Organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et placée sous le haut patronage des ministres des Finances et du Commerce, cette rencontre ayant regroupé des opérateurs économiques et des chefs d'entreprise, ainsi que des responsables des douanes et de l'administration fiscale, a permis de vulgariser les principales dispositions de la loi de finances 2012 en précisant les voies et les moyens de l'équilibre financier, notamment pour ce qui est des dispositions se rapportant à l'exécution du budget et aux opérations financières du Trésor, tels que les taxes sur le chiffre d'affaires, les impôts directs, la fiscalité pétrolière...

Suivant le tableau synoptique de la loi de finances 2012, concernant les impôts directs et taxes assimilées, la législation prévoit l'imposition des revenus réalisés par les contribuables relevant du régime simplifié et les contribuables soumis au régime de la déclaration contrôlée au lieu d'activité. Aussi, les dispositions fiscales prennent en considération « la suppression de l'imposition sous forme de revenus distribués des résultats en instance d'affectation, n'ayant pas fait l'objet d'affectation dans un délai de 3 années ».



En matière d'assouplissement fiscal, la loi de finances stipule que « l'exonération relative à la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) est accordée aux promoteurs d'activités ou de projets éligibles à l'aide du fonds national de soutien au micro crédit de l'agence nationale de gestion du micro crédit ».

En outre, la réglementation consacre éga-

lement la suppression davantage de la procédure de remboursement des crédits TVA tandis que le secteur de la boulangerie se réjouira du fait des facilités octroyées concernant « l'exemption de l'activité de boulangerie de la taxe relative aux activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement ». Ce qui permettra aux professionnels de ce secteur de

réaliser des dividendes.

Au sujet des dispositions douanières, la loi de finances 2012 indique que les opérateurs abusant de la réglementation seront exclus du bénéfice des régimes douaniers économiques. A titre d'exemple, on reconnaît « l'application du taux réduit des droits de douanes sur les importations du thon blanc destinés à la transformation alors que la loi de finances met l'accent sur la réinstauration de l'incessibilité de 10 ans des logements sociaux participatifs actuellement logements promotionnels aidés, ainsi que les logements ayant bénéficié de l'aide de l'Etat ».

Par ailleurs, les textes prévoient l'exonération des opérations de réassurances de la taxe de domiciliation bancaire, l'exemption de la TVA et soumission au taux de 5 % de droits de douanes concernant les laits infantiles médicaux spéciaux. Pour ce qui est des taxes parafiscales, on constate « le relèvement de 0,5 % à 1 % du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie mobile et affectation de 0,5 % de son produit au CAS 302-138, intitulé "fonds de lutte contre le cancer" qui englobe, également, « l'institution d'une taxe de 0,5 % sur le chiffre d'affaires des entreprises de production et d'importation de boissons gazeuses... ».

A. A.

TAHAR KELLIL, PRÉSIDENT DE LA CACI AU MIDI LIBRE : «Nous visons la promotion des investissements et la dynamisation des PME/PMI»

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMAR AOUIMER

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Tahar Kellil, estime que l'important dans la loi de finances 2012 consiste, notamment, à favoriser à outrance les investissements productifs de richesses et créateurs d'emplois tout en développant les petites et moyennes entreprises, ainsi que les petites industries et les micro entreprises.

Midi Libre : Voulez-vous nous présenter l'événement d'aujourd'hui ?

Tahar Khelil : C'est une journée d'information sur la loi de finances 2012 qui réunit aujourd'hui les principaux acteurs concernés par son application ; C'est une tradition de la chambre de commerce et d'industrie. Ce qui permet aux opérateurs économiques de s'informer sur les nouvelles dispositions introduites par cette loi de finances 2012 et qui reflète les recommandations de la dernière tripartite de mai 2011. Cet événement d'aujourd'hui concerne davantage la création de petites et moyennes entreprises et les avantages fiscaux et parafiscaux qui permet d'encourager l'investissement et le développement des PME et les micros entreprises. Il



s'agit en fait l'orientation des pouvoirs publics pour la création de l'emploi durable et promouvoir les produits nationaux hors hydrocarbures.

Dans quel sens peut-on dire que la loi de finances 2012 favorise la promotion des investissements ?

Oui ! Elle encourage les investissements et la création des entreprises et les PME ; Ceci se dit par des mesures prises par cette loi dans le sens notamment de faciliter le rééchelon-

nement des dettes fiscales et parafiscales contractées par les entreprises et le rééchelonnement des crédits bancaires. Il y a aussi des délais accordés aux entreprises pour leurs recours. Avant les durées étaient courtes et limitées. Maintenant la loi leur donne beaucoup plus de temps. La loi de finances 2012 prévoit aussi la diminution des taux de pénalité. Auparavant c'était 100 et 200 % ; Maintenant les taux sont seulement de 50 et 100 % ; c'est-à-dire il y a une diminution importante des taxes. La loi de finances 2012 ne prévoit pas non plus de nouvelles taxes. C'est donc un avantage qui favorise les investissements et le développement des PME.

Est-ce que la loi de finances 2012 a pris en charge les recommandations de la dernière tripartite dans le sens de l'amélioration de l'environnement des entreprises ?

Exactement ! Il s'agit de cela. Les opérateurs économiques ont participé à l'élaboration de cette loi de finances 2012 par le biais de leurs patronats. Donc tout ce qui a été recommandé lors de cette Tripartite a été pris en considération dans cette loi sous forme de dispositions claires et précises. Donc la loi de finances 2012 a pris en considération les recommandations de la Tripartite. Les opérateurs économiques ont participé aussi à l'élaboration de cette loi de finances par la représentation de leurs patronats.

A. A.

RÉSEAU DES VENTES RENFORCÉ

Nedjma boucle 2011 avec 100 boutiques

Nedjma boucle l'année 2011 avec 100 boutiques à travers le pays et renforce ainsi son réseau de vente qui ne cesse de s'élargir avec une croissance exponentielle lors des années précédentes, et qui sera encore étoffé de nouvelles ouvertures très prochainement.

Dans un style sobre et moderne et en respectant l'identité visuelle de la compagnie, les boutiques Nedjma sont conçues selon les meilleures normes d'ergonomie et de commodité, assurant ainsi une bonne prise en charge des clients et un traitement efficace des requêtes. Ces boutiques situées pour la grande majorité en plein centre-ville des grandes agglomérations et dans les zones nécessitant une présence des services de Nedjma (aéroports, centres commerciaux, etc.), assurent un service continu et des prestations qui répondent à l'attente de nos clients.

Une multitude de prestations de service sont dispensées aux clients, tels que la facturation, la commercialisation des produits et services Nedjma, la configuration de téléphones portables etc.

En outre, plusieurs boutiques Nedjma sont dotées de la borne automatique Nedjma Self-Service, la nouvelle solution de rechargement de crédit via le STORM et l'achat de cartes de recharge. Ce service innovant, en accès libre, premier du genre en Algérie, allie l'efficacité à la rapidité et la simplicité d'utilisation.

En plus des 100 boutiques, le réseau commercial de Nedjma compte aussi 237 Espaces Services Nedjma (ESN), 40 City Shops et 14 Shops in Shop. Des Espaces conviviaux qui rapprochent davantage Nedjma de ses clients dans toutes les régions du pays. Pour les différentes opérations, les clients peuvent se rapprocher de la boutique la plus proche où le meilleur accueil leur est réservé par des conseillers bien formés.

CHLEF

3.200 cahiers de charge signés entre l'ONTA et les EAC-EAI

Plus de 3.200 cahiers de charge ont été signés entre l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya de Chlef et des agriculteurs des exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC-EAI) en application de la loi portant concession agricole des terres relevant du domaine privé de l'Etat, a indiqué la Directrice de l'Office. Ce nombre représente plus de 65% des effectifs des EAC et EAI au nombre de 5.279 agriculteurs répartis sur 927 exploitations couvrant une superficie globale de 39.130 ha, a expliqué la même source, ajoutant que 4.200 agriculteurs ont déposé leurs dossiers au niveau de l'Office pour l'établissement des actes de concession des terres agricoles. La même responsable, qui fait état des conditions d'éligibilité des dossiers axées, entre autres, sur l'actualisation des plans cadastraux, note, toutefois, que des contraintes sont posées à ce niveau, notamment pour les exploitations dont la superficie a connu des modifications à la suite de l'intégration d'une partie de leur superficie dans les Plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) ou celles ayant accueilli des projets d'utilité publique. Lancée en mars dernier, cette opération, dont le délai de dépôt des dossiers est fixée pour la fin du mois de février prochain, a rappelé la même directrice, s'est soldée jusqu'ici par la délivrance, par les services des domaines, de 320 actes de concession agricole.

BOUIRA

Gaz de ville pour 6.415 foyers en 2012

Pas moins de 6.415 foyers, répartis sur 18 agglomérations de la wilaya de Bouira, seront raccordés en 2012 au réseau de distribution du gaz naturel, selon la Direction locale de l'énergie et des mines (DEM). Cette opération interviendra en exécution du second avenant du programme 2005-2009, portant extension du réseau de distribution du gaz de ville pour toucher 18 sites, les communes d'Aghbalou et Boudarbala, en plus d'habitations éparses du sud de la wilaya. Le lancement des travaux de ce programme est prévu pour janvier courant, dès la retenue des entreprises de réalisation, pour un délai contractuel de cinq mois. Nanti d'une enveloppe d'un milliard de dinars, ce programme consiste en des raccordements secondaires sachant que les régions bénéficiaires sont traversées par le réseau de transport de cette énergie vitale. La DEM prévoit également de raccorder au réseau de distribution du gaz, durant l'année en cours, les communes d'Ouled Rached, Aït Laâziz, Guerrouma et Souk El-Khemis, dont les études ont été toutes achevées. A l'achèvement de ce programme, la DEM escompte porter le taux de pénétration du gaz dans la wilaya à 80% contre 59% actuellement.

BISKRA

Réouverture de la piscine olympique

La piscine olympique de la ville de Biskra vient d'être rouverte aux activités sportives, a indiqué son responsable. Selon M. Razkallah Lebghil, les actions menées ont porté sur l'entretien du système du chauffe-eau, la restauration du bassin et sur la requalification des espaces annexes et des vestiaires. Cette piscine olympique est la seule des bassins de la wilaya à disposer d'un système de chauffage assurant son fonctionnement même en hiver, affirme le même responsable qui souligne que cette infrastructure est surtout exploitée par les associations affiliées à la ligue de wilaya de natation et les clubs sportifs des entreprises Naftal et Sonatrach. La piscine olympique fait partie de l'ensemble du complexe omnisports de la capitale des Zibans qui compte également un stade de football, dont le terrain est revêtu en gazon naturel, une piste d'athlétisme et une salle omnisports.

APS

TISSEMSILT, DIRECTION DE LA SANTÉ

Réalisation d'un hôpital de 240 lits et d'un laboratoire

Lors d'une visite d'inspection samedi à Tissemsilt, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a annoncé que la wilaya a bénéficié de la réalisation d'un hôpital de 240 lits et de la promotion de l'antenne de l'Institut Pasteur en laboratoire régional.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon le ministre, le chef-lieu de wilaya nécessite un nouvel hôpital "car l'ancien ne répond plus aux besoins de la population et que, par conséquent, il a été décidé d'inscrire ce projet ambitieux dont l'étude de faisabilité sera lancée cette année".

Enregistrant un taux d'avancement des travaux de réalisation de 60%, l'antenne de l'Institut Pasteur sera reconvertie cette année en laboratoire régional assurant les différentes analyses médicales en plus de la production du sérum, a ajouté M. Ould Abbès, soulignant qu'il faut réfléchir à un meilleur encadrement de cette structure par le lancement d'un programme spécial de formation de laborantins.

Pour ce qui est de l'ancien hôpital de Tissemsilt, il a signalé qu'il fera l'objet cette année d'opérations de réfection et de rénovation de ses différents services médicaux. Une enveloppe de 180 millions de dinars est consacrée à cet effet dans le cadre du programme sectoriel, a précisé le ministre, affirmant que ces opérations



contribueront à améliorer les prestations médicales et la prise en charge des patients. Pour cette année, le ministre a annoncé l'ouverture de centres spécialisés de traitement du cancer dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Annaba, Sétif, Constantine et Béjaïa, ajoutant que les établissements hospitaliers répartis à travers le pays disposent de 72 cellules d'écoute et d'orientation au profit des cancéreux, composées de psychologues, de médecins généralistes et de paramédicaux.

Par ailleurs, M. Ould Abbès a indiqué, dans un point de presse, que son département ministériel, a mobilisé, dans le cadre des programmes des Hauts-Plateaux et de développement du Grand Sud, un nombre important de cliniques mobiles pour prodiguer les soins nécessaires aux populations des régions isolées et enclavées.

Selon l'APS, abordant le déficit en spé-

cialistes, notamment en gynécologie-obstétrique à Tissemsilt, M. Ould Abbès a annoncé que son département recrutera prochainement un spécialiste à l'hôpital du chef-lieu de wilaya, tout en notant que la wilaya dispose de 47 médecins spécialistes qualifiant cela de "couverture acceptable".

Le ministre a inauguré, lors de sa visite au chef-lieu de la wilaya, deux polycliniques et a également inspecté le projet du centre intermédiaire de traitement des toxicomanes et visité le bloc opératoire et la cellule d'écoute et d'orientation des cancéreux de l'hôpital de Tissemsilt.

M.Ould Abbès a également, selon l'APS, suivi un exposé sur le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Lardjem pour un investissement d'un milliard de dinars.

B. M.

BOUMERDES, POMME DE TERRE HORS SAISON

Récolte prévisionnelle de plus de 10.000 tonnes



La wilaya de Boumerdes s'attend à une production de plus de 10.000 tonnes de pomme de terre hors saison "au vu des bons rendements" relevés à la faveur de la campagne de récolte entamée récemment dans la région, selon les estimations de la

Direction locale des services agricoles (DSA). La récolte de cette saison est en nette hausse comparativement à celle de la campagne agricole 2010-2011, où la production a atteint pas plus de 9.000 tonnes de pomme de terre non saisonnière, a ajou-

té le responsable de la DSA qui prévoit, en outre, une production de près de 1.200 tonnes de pommes de terre de semences sur une surface ciblée de 40 hectares.

La surface de pomme de terre hors saison ciblée par la présente campagne, dont le terme est attendu à la fin du mois courant, est estimée, quant à elle, à 320 ha.

"Tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été réunis pour le succès de cette campagne", a relevé le DSA qui signale la destination programmée d'un volume de près de 5.000 tonnes de cette récolte au stockage au titre de la poursuite de la mise en œuvre du système de régulation des produits à large consommation (SYRPALAC).

A noter que le cours de ce produit agricole, très prisé par les ménages algériens, connaît une sensible hausse, ces derniers jours, au niveau des marchés de la région, où il est écoulé dans une fourchette entre 33 et 45 DA/kg.

Parallèlement à cette campagne de récolte, les agriculteurs de la région ont entamé la campagne de culture de pomme de terre précoce, attendue à la récolte entre mars et avril 2012.

APS

TEBESSA, PALMERAIES

Nouvelle extension de 200 hectares

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa a décidé d'une nouvelle extension de 200 hectares de palmeraies projetée pour l'année 2014.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les deux tiers de cette extension sont réservés aux plants de deglet nour et le reste à la variété el-ghers, 'degla beida et autres espèces analogues, a précisé la même direction à l'APS.

Limité dans les seules localités de Negrine, Ferkane et Bir el-Ater, au sud de la wilaya, le potentiel phoenicole occupe actuellement une superficie totale de 812 hectares, abritant 61.400 palmiers dont 39.000 plants de deglet nour (qualité supérieure).

Dans la wilaya de Tébessa, la dernière récolte a enregistré une production de 18.000 quintaux de dattes dont 10.600 qx de la variété Ghers, degla beïda et d'autres variétés analogues, alors que le reste, soit 7.400 qx, concerne Deglet Nour, a indiqué à l'APS la DSA, ajoutant qu'une quantité de 14.000 quintaux de dattes, dont 6.300 qx de deglet nour, a été commercialisée.

Au marché local, la datte seglet nour a été cédée au prix de gros, entre 100 et 120 dinars le kg et les autres variétés entre 40 et 50 dinars, alors qu'au prix détail, deglet nour a été cédée entre 150 et 180 DA le kg et les autres variétés entre 80 et 100 DA le kg. Pas moins de 1.350 palmiers de deglet nour et 350 autres plants de ghers (espèce destinée à la pâte de datte), sont entrés en



production cette année dans la wilaya, a indiqué la DSA, rappelant qu'environ huit hectares de palmeraie ont été arrachés pour renouvellement, à la suite du vieillissement et du pourrissement des plants. Pour une nouvelle plantation ou un arrachage et renouvellement des plants, la culture du

palmier est soutenue par divers dispositifs étatiques, a expliqué la même Direction des services agricoles, précisant que le patrimoine phoenicole de la wilaya est passé depuis l'an 2000, de 578 à 812 ha.

B. M.

SOUK AHRAS, DIRECTION DE LA SANTÉ

Ouverture de 2 polycliniques



Deux nouvelles polycliniques seront ouvertes début 2012 dans les communes de Sedrata et Oum El-Adhaim, wilaya de Souk Ahras, selon le

directeur de la santé. Les deux infrastructures de proximité viennent d'être entièrement équipées pour assumer leurs fonctions au service des populations des deux

communes, a ajouté M. Khaled Benkhelifa qui a annoncé la réception pour la même période de deux équipements de radiologie pour le diagnostic de maladies cancéreuses et cardiaques au profit des deux hôpitaux de la wilaya en plus de l'équipement du bloc opératoire de l'hôpital de Sedrata et la four-niture de six nouveaux reins artificiels.

Afin de renforcer les prestations du secteur, un service des urgences médicalisées a été ouvert, par ailleurs, à l'hôpital Ibn Rochd du chef-lieu de wilaya, outre la réalisation d'un centre pour les urgences dans la commune frontalière de Heddada et l'acquisition de six ambulances, a ajouté le même responsable.

Un centre de désintoxication et trois salles de soins seront réceptionnés en février prochain parallèlement aux travaux en cours de réhabilitation des hôpitaux Ibn Rochd et des unités sanitaires de Khedara, Taoura, Hanancha.

Six incinérateurs sont, par ailleurs, acquis pour les structures sanitaires de la wilaya.

Un projet de réalisation d'une école paramédicale de 300 places avec un internat de 150 lits sera prochainement lancé, a ajouté la même source, rappelant que 43 médecins généralistes, 9 chirurgiens dentistes et 152 paramédicaux avaient été recrutés en juillet passé.

APS

SAIDA

1,7 milliard de dinars pour des projets culturels

Le secteur de la Culture de la wilaya de Saïda a bénéficié de 1,7 milliard de dinars pour la réalisation de différentes infrastructures culturelles dont une maison de la Culture, a indiqué le Directeur du secteur. L'étude de la future maison de la Culture, dont le coût est estimé à 600 millions de dinars, est en cours de réalisation. Les travaux seront lancés cette année, dans le but d'offrir aux hommes de la Culture et autres artistes, un espace idéal pour pratiquer les différentes activités, a ajouté Boumediène Abdelhamid. Le projet sera réalisé sur une assiette d'une superficie de 10.000 m². Il comprendra trois salles de spectacles, dont une d'une capacité de 800 places pour abriter les grandes festivités culturelles. D'autres salles seront destinées à d'autres activités, des ateliers et des galeries d'exposition sont prévus au sein de cette future maison de la Culture. L'actuel siège de la maison de la Culture sera affecté pour servir de siège à l'école des beaux arts, a signalé M. Boumedienne. D'autre part, le Directeur de la culture a affirmé que l'étude concernant la réalisation du musée régional a été achevée. Les travaux de cet édifice seront lancés avant la fin du mois courant. Doté d'une enveloppe de 20 millions de dinars, ce projet sera consacré au patrimoine culturel de la région et à son histoire. Le même responsable a signalé également que les travaux d'aménagement en théâtre régional de la salle de cinéma "El Feth" ont été achevés, avant d'ajouter que cinq bibliothèques municipales seront opérationnelles au cours du premier trimestre de cette année, alors que huit autres le seront vers la fin de 2012.

TLEMCEN

Réalisation d'infrastructures sportives

Plusieurs projets d'infrastructures sportives nouvelles seront lancés, à partir de cette année, à travers la wilaya de Tlemcen, selon le directeur de la jeunesse et des sports. Ces projets, inscrits au titre du programme complémentaire de l'année 2011, portent sur la réalisation et l'équipement de deux piscines semi olympiques à Bensekrane et Ouled Mimoune, outre la construction de deux modules de gradins aux stades de Maghnia et de Remchi. Le programme prévoit également la réalisation d'une salle omnisports dans la daïra d'Ain Tellout et la réalisation de sept complexes sportifs de proximité dans les communes de Sebaa chioukh, Ain Youcef, El Fhoul, Amieur, Sidi Snoussi, Ouled Mimoune et enfin à Béni Ouarsous. La daïra de Mansourah qui compte actuellement plus de 50.000 habitants, disposera également de son stade de football, en plus d'autres infrastructures destinées aux jeunes qui lui faisaient. Une autorisation de programme estimée à plus de trois milliards de dinars a été allouée pour la réalisation de ces nouveaux projets qui contribueront à développer la pratique sportive dans les localités non pourvues en installations sportives.

BECHAR

Station de désalinisation bientôt en service à Abadla

La station de désalinisation de l'eau d'Abadla (Béchar) sera mise en service au cours du premier semestre 2012, selon les responsables de cette collectivité. Ce projet dont la réalisation a été entamée au mois d'août 2011, pour un montant de 300 millions DA, permettra le traitement de 4.500 m³ d'eau/jour du barrage de Djorf Ettorba, qui dispose d'une capacité de stockage de 365 millions de m³, a précisé la direction du secteur des ressources en eau (DRE). La réalisation de cette structure hydraulique à pour objectif l'amélioration et le renforcement de l'alimentation en eau potable des habitants de cette région. Elle vise aussi à améliorer la qualité de l'eau dans cette région.

APS

AFRIQUE DU SUD

100 bougies
pour l'ANC

Le Congrès national africain (ANC), au pouvoir en Afrique du Sud, a entamé dimanche par une messe la troisième et dernière journée des célébrations de son centenaire, dont le point d'orgue devrait être un grand discours du président Jacob Zuma.

Un service oecuménique, mélangeant politique et religion, retransmis en direct à la télévision nationale, a réuni des dignitaires du parti et invités étrangers dans la petite église de Bloemfontein (centre) où fut fondé l'ANC —à l'époque Congrès national indigène sud-africain (SANNC)— le 8 janvier 1912. Officiellement absorbé par la finalisation du discours qu'il doit prononcer dans l'après-midi au stade de Bloemfontein, Jacob Zuma était excusé. Il était représenté par le vice-président Kgalema Motlanthe.

Les célébrations de samedi s'étaient achevées dans cette même église fraîchement restaurée par une petite messe de minuit dédiée à la mémoire des anciens dirigeants du parti, après que Jacob Zuma y eut allumé la flamme du centenaire. Cette flamme bénie par le prix Nobel de la paix Desmond Tutu doit arriver dans l'après-midi au stade de Bloemfontein, avant le discours du président Zuma —théoriquement à 16h15 (14h15 GMT)—, puis un spectacle résumant les cent ans de l'ANC en cent minutes.

L'ancien président Nelson Mandela, âgé de 93 ans et dont la santé est fragile, n'a pas fait le déplacement. Mais il pourrait enregistrer un message à l'attention des 100.000 personnes attendues, selon la direction de l'ANC.

La fête avait débuté vendredi par un tournoi de golf et s'était prolongée samedi avec des sacrifices traditionnels pour s'attirer les bonnes grâces des ancêtres, un spectacle de chants et danses et un dîner de gala.

YEMEN

Le président
par intérim menace
de démissionner

Le dirigeant yéménite par intérim, Abd-Rabbu Mansour Hadi, a menacé de quitter ses fonctions si le président sortant Ali Abdallah Saleh et ses partisans ne cessaient pas d'"interférer" dans son action, a rapporté samedi un dirigeant de l'opposition. Une information rapportée par l'agence Reuters. Les tensions entre Saleh et son vice-président, à qui il a transféré le pouvoir en vertu de l'accord de paix négocié par le Conseil de coopération du Golfe (CCG), représentent un nouvel obstacle dans le processus de paix au Yémen. "Les relations entre Saleh et son adjoint se sont détériorées (...) et Hadi a fait savoir aux médiateurs occidentaux qu'il quitterait Sanaa si les interférences dans ses fonctions se poursuivaient", a déclaré à Reuters, sous le sceau de l'anonymat, un responsable des Partis de la conférence conjointe (JMP), une alliance de partis d'opposition. Le plan de paix du CCG a abouti à la formation d'un gouvernement d'union au Yémen dans lequel le JMP et le Congrès général du peuple (GPC) du président Saleh se sont répartis les ministères, sous la direction de Hadi et dans l'attente de la présidentielle du 21 février.

Selon la source au sein du JMP, Hadi a prévenu les médiateurs qu'il était prêt à quitter la capitale pour la cité portuaire d'Aden en renonçant à ses fonctions.

Les relations entre Saleh et Hadi se sont envenimées lorsque le second a refusé de rétablir dans leurs fonctions des proches du premier, destitués sous la pression des manifestations populaires

Reuters

LÉGISLATIVES EN EGYPTÉ

Les islamistes obtiendraient
deux tiers des sièges

La confrérie des Frères musulmans a déclaré, samedi que son parti politique avait remporté au moins 41% des sièges de l'Assemblée du peuple, la chambre basse du Parlement égyptien.

En y ajoutant les sièges des autres formations islamistes, les deux tiers de l'Assemblée seraient contrôlés par des représentants de l'islam politique.

Les résultats officiels des élections législatives, organisées en trois phases, pourraient être connus vendredi 13 janvier, même si les seconds tours devant avoir lieu dans différentes circonscriptions pourraient encore modifier à la marge la répartition des députés, rapporte Reuters. Le poids politique des Frères musulmans et des salafistes plus radicaux du parti Al Nour (autour de 20% des sièges) se retrouvera dans l'assemblée constituante dont les 100 membres, désignés par les parlementaires, seront chargés de rédiger la future constitution du pays.

Selon les résultats diffusés par les Frères musulmans, les libéraux du Bloc égyptien disposeraient de 9% des sièges, de même que le parti Wafd. Les ex-alliés d'Hosni Mubarak remporteraient eux 4% des sièges tandis que les jeunes activistes de la coalition La Révolution continue n'auraient que 2% des élus, de même que les islamistes modérés d'Al Wasat.



La confrérie islamiste a promis que les Egyptiens de toute obédience auraient leur mot à dire dans la rédaction de la Constitution. D'après la commission élec-

torale, la participation lors de la troisième phase des législatives, mardi et mercredi derniers, a atteint 62% des inscrits

R. I.

SYRIE

11 morts dans des affrontements



O nze soldats syriens ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche dans de violents affrontements avec des "déserteurs" à Basr al-Harir, dans la

province de Deraa (sud), a annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Une vingtaine d'autres soldats ont été blessés lors des

heurts, a précisé l'OSDH. A Daël, également dans la province de Deraa, d'autres affrontements se déroulaient dimanche entre déserteurs et soldats "armés de mitrailleuses lourdes", a dit l'OSDH, ajoutant que l'électricité était coupée dans la ville. La Syrie est en proie depuis la mi-mars à un mouvement de contestation du pouvoir en place, émaillé de violences.

Samedi, 21 civils, dont quatre manifestants partisans du président Bachar al Assad ont été tués, alors que la Ligue arabe doit entendre dimanche le premier rapport du chef de sa mission d'observation entamée le 26 décembre pour veiller à l'application d'un plan de sortie de crise prévoyant en premier lieu l'arrêt des violences.

— Des navires russes accostent au port de Tartous —

D es navires russes ont accosté dans la base navale russe au port de Tartous en Syrie, a confirmé dimanche l'agence de presse officielle syrienne Sana.

"Les navires ont accosté en Syrie. Leur visite vise à rapprocher les deux pays et à renforcer les liens d'amitié" entre la Russie et la Syrie, a déclaré un officier de la marine russe, cité par Sana. Les capitaines des navires de la flotte russe ont exprimé leur "solidarité avec le peuple syrien", soulignant "l'amitié" entre Moscou et Damas, a ajouté Sana. Le gouverneur de Tartous a salué "la position respectable adoptée par la Russie, qui se place au côté du peuple syrien". La chaîne de télévision syrienne, Addounia TV, avait rapporté samedi que des navires de guerre russes, menés par le porte-avion russe l'"Amiral Kouznetsov", avaient accosté la base navale russe au



port de Tartous. Le quotidien syrien al-Watan avait aussi annoncé qu'une flotte russe menée par le porte-avions Amiral Kouznetsov accosterait à Tartous pour y rester six jours. Selon le journal, cette flotte comprend des navires de guerre ainsi que des sous-marins, des avions de combat, des hélicoptères et plusieurs systèmes

de missiles anti-aériens. Moscou a régulièrement rejeté toute ingérence étrangère dans la crise syrienne et a opposé en octobre son veto à un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU envisageant un embargo sur les livraisons d'armes à la Syrie.

APS



RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES DES PME

UN MOIS DE PLUS POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS

Page 12



**Création de
50.000 TPE
en 2011
totalisant plus
de 70.000
emplois**

Page 12



Page 13

AFRIQUE

LA COURSE À LA 3G EST LANCÉE

Page 13

RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES DES PME

Un mois de plus pour le dépôt des dossiers

Les entreprises concernées par le retraitement de la dette ont un mois supplémentaire pour déposer leurs demandes au niveau des banques. La date butoir de remise par les entreprises des demandes de rééchelonnement de leurs dettes bancaires auprès des agences domiciliatrices, prévue initialement le 31 décembre 2011, a été reportée au 31 janvier 2012, selon un communiqué de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef). Cette prorogation de délai d'un mois a été décidée après l'accord des pouvoirs publics, en réponse aux sollicitations de certains opérateurs, indique l'Abef.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Les demandes, avertit la même source, ne seront pas recevables si ce nouveau délai est dépassé. « Cette période supplémentaire constitue une ultime occasion offerte aux entreprises désireuses de bénéficier du mécanisme de sauvetage financier mis en place sous l'égide des pouvoirs publics et avec le soutien de l'Etat », précise le communiqué de l'Abef. Les entreprises susceptibles d'être éligibles à ce mécanisme, engagé il y a quelques mois par les banques sous l'égide des pouvoirs publics, sont celles exer-



cant des activités de production de biens et de services et subissant des difficultés financières importantes. Ces difficultés sont reflétées par le niveau de leurs impayés constatés au 30 avril 2011 et classées par les banques selon les dispositions réglementaires régissant l'évaluation et le classement des créances dues. Par ailleurs, une évaluation d'étape a été faite à la fin du mois de décembre 2011 et a permis notamment d'apprécier le rythme des dépôts des dossiers de rééchelonnement, selon le communiqué. Environ 1.000 entreprises sont concernées par cette opération selon Benkhalfa qui

estime qu'il s'agit d'une grande opération de croissance et que depuis son lancement il y a quelques mois, le programme a déjà concerné entre 400 et 450 entreprises. Le traitement de la dette de chaque entreprise se fera au cas par cas. Le traitement du dossier se fera selon un processus opérationnel assis sur une critères harmonisée des PME éligibles. Au mois d'octobre dernier, Le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait annoncé que le montant des dettes des PME à rééchelonner atteint 200 milliards de dinars. Le Trésor public prendra également en charge 80 milliards de dinars d'agios non

recouverts. Selon l'Abef les premières prévisions, annoncées au mois de décembre dernier, tablent sur 150 à 200 milliards de dinars à rééchelonner et entre 30 et 40 milliards de dinars d'agios à payer à la place de ces entreprises. Les risques de l'opération sont partagés entre les pouvoirs publics et les banques. L'Etat paie les intérêts durant la période de différé, alors que les établissements bancaires renoncent quant à eux aux intérêts qu'ils n'ont pas couverts. Les dettes des PME privées bénéficieront d'un triple traitement, au-delà de l'effacement des agios non recouverts à hauteur de 50 à 100% selon les cas. Les PME concernées bénéficieront d'un délai de grâce de 3 années à partir de la signature de la convention de rééchelonnement. Délai durant lequel l'entreprise n'aura à payer ni le principal ni l'intérêt du crédit accordé. Toutefois, ce délai ne saurait aller au-delà de la date limite du 2 mai 2014. L'opérateur bénéficiera d'un rééchelonnement de 4 à 6 ans ou de 4 à 10 ans, selon le cas traité. Les modalités du rééchelonnement sont bien entendu consignées dans une convention. L'ABEF insiste sur le fait qu'il ne s'agit nullement d'effacer les dettes des entreprises privées si celles-ci bénéficient d'un rééchelonnement, elles auront un certain nombre d'obligations à respecter.

T. L.

Création de 50.000 TPE en 2011 offrant plus de 70.000 emplois

Les mesures incitatives prises par l'Etat en 2011 ont permis la création de près de 50.000 TPE (Toutes petites entreprises), dont une grande partie par des jeunes, a annoncé, vendredi à Alger, le président du Conseil national consultatif de la PME (CNC/PME), Zaim Bensaci. « Les efforts de l'Etat

Zaim Bensaci, président du CNC/PME

notamment pour l'encouragement de la création des TPE par les jeunes en leur facilitant, au même titre que les autres porteurs de projets, l'accès au foncier et aux crédits bancaires ont permis la création de 50.000 PME au cours de l'année passée (2011) », a-t-il expliqué dans un entretien à l'APS. Ces nouvelles micro-entreprises, qui viennent s'ajouter aux 670.000 PME et TPE déjà en exercice, ont permis la création de plus de 70.000 emplois, directs et indirects, dans des secteurs comme le BTPH, le transport et les services, a-t-il ajouté. L'année 2011 a vu, selon lui, la disparition de quelque 30.000 PME activant dans des secteurs productifs et non productifs comme l'import-export. Les principales causes de la mortalité de ces entreprises sont liées au facteur humain et à leur environnement.

En 2011, les levées de fonds boursiers en région Mena plongent de 69,3% à 843,9 millions de dollars



elon le cabinet Ernst & Young, les IPO en 2011 sur les marchés financiers de la région Moyen Orient & Afrique du Nord ont drainé 843,9 millions de dollars d'argent frais en baisse de 69,3% par rapport à 2010 où les introductions en bourse et émissions obligataires ont permis de mobiliser 2,8 milliards de dollars. Au dernier trimestre de l'année 2011, quatre introductions en bourse ont animé les marchés financiers de la région avec un total de 226,1 millions de dollars levés avec United Electronic Company (Arabie saoudite) avec 105,6 millions de dollars, SMN Power Holding (Oman) avec 63,9 millions de dollars, Saudi Enaya Cooperative Insurance Company (Arabie saoudite) avec 42,7 millions et Jet Alu Maroc avec 13,9 millions de dollars. Les IPO les plus importantes en valeur en 2011 furent celles d'Eshraq Properties Company (229,1 millions de dollars), suivie par l'entreprise saoudienne Hail Cement (130,5 millions de dollars) et d'United Electronic Company (105,6 millions de dollars). L'Arabie saoudite est en tête du classement avec 460,5 millions de dollars, suivie par les Emirats arabes unis avec 271,3 millions de dollars et Oman avec 63,9 millions de dollars. Le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et la Syrie ont été les autres pays de la zone Mena à avoir connu des IPO en 2011.

AFRIQUE

La course à la 3G lancée

La croissance des services internet se développe en Afrique à une vitesse extraordinaire. Aujourd'hui, plus de 500 millions de personnes ont accès à la 3G selon l'UIT qui estime que ce nombre atteindra les 3,4 milliards d'ici 2015. Une prévision réaliste si l'on s'en tient aux chiffres fournis par une récente étude menée par le groupe Ericsson qui estime à 3 milliards le nombre de téléphones portables soit presque le double (1,2 milliard) du nombre de connexions Internet dans le monde. A terme, les connexions à Internet via mobile représenteront plus de 80% des connexions. Ce qui conférerait aux mobiles la position de premier moyen de connexion à internet dans le monde.

L'Afrique n'est pas en marge de cette révolution puisque l'internet mobile est déjà entré en service dans une vingtaine de pays en moins de 4 ans. Alors que les réseaux filaires continuent de subir un net recul au profit des réseaux mobiles, malgré l'arrivée de l'ASDL, l'irruption du haut débit mobile, avec les offres 3G, vient encore creuser l'écart. En effet, le taux de pénétration des services de téléphonie fixe reste très variable. Il va de 32% dans certains pays d'Afrique du Nord à 3% seulement pour certains pays d'Afrique subsaharienne, ce qui explique largement les difficultés actuelles des opérateurs de téléphonie fixe pour moderniser les réseaux et pour proposer des services à valeur ajoutée via des offres ADSL.

Cette carence justifie largement la pertinence du déploiement des réseaux 3G et 3G+ qui commence à prendre forme un peu partout en Afrique.

Destinées à offrir de nouvelles applications mobiles comme la visiophonie, le transfert de données (films, musiques) à très haut débit et la télévision sur mobile, les offres THDM (très haut débit mobile) commencent à se généraliser chez la plupart des opérateurs africains. En revanche, pour plusieurs opérateurs, si la technologie n'est pas encore déployée, elle figure parmi les projets prioritaires à très court terme. Dès lors, il devient insensé de vouloir orienter les investissements sur les réseaux de deuxième génération (2G) de type GSM 900, largement diffusé en Afrique et dont la couverture géographique n'est pas encore assurée sur toute l'étendue du territoire. Ces réseaux représentent aujourd'hui représente 96% des abonnements en Afrique.

La démocratisation de la 3G connaîtra une progression très rapide. Certes sur les 547,5 millions d'abonnés au mobile que comptait l'Afrique à la fin 2010, seuls 2% avaient accès aux services de broadband mobile mais au rythme des déploiements des réseaux 3G et des nouvelles acquisitions de licences dans les différents pays, la progression devrait aller très vite dans les deux prochaines années.

Déploiement de la 3G, les opérateurs en ordre dispersé

Le sud-africain Vodacom a été le tout premier africain avoir lancé son 3G avec la technologie HSDPA dès janvier 2004. C'est à partir de 2006 que commence le déploiement des réseaux 3G des opérateurs comme Libyana Mobile Phone ou Maroc Télécom. En 2007, Vodafone Egypt lançait son réseau 3G basé sur la technologie UMTS 2100, en même temps que celui de Mobinil, déployé avec du W-CDMA dans un premier temps avant de se lancer dans l'UMTS en 2008.

Partant de l'enseignement tiré des expériences européennes où les coûts d'attribution des licences 3G ont atteint des montants astronomiques, pénalisant ainsi fortement les capacités d'investissement des opérateurs, de nombreux pays africains ont



adopté une démarche plus cohérente quant à l'attribution des licences 3G. Si certains y voient un moyen de stimuler la concurrence en facilitant l'introduction de nouvelles innovations technologiques, d'autres y voient, un moyen prélever une nouvelle taxe dont la gestion reste très opaque.

Loin de la bulle internet observée en Europe lors de l'attribution des licences mobile 3G, le continent africain a connu des situations différentes entre 2006 et 2010.

Licences 3G en Afrique, les premiers déploiements

De 578 millions de dollars payés par Mobinil en Egypte à la gratuité pour les opérateurs sud-africains, les situations changent d'un pays à l'autre. Pourtant, les stratégies nationales de fixation des prix des licences pratiquées ça et là devraient normalement permettre aux opérateurs acquéreurs des licences de pouvoir faire face aux investissements onéreux que nécessite le déploiement des réseaux 3G.

Si au Maroc, le ticket d'entrée a été fixé à 40 millions de dollars pour chacun des trois opérateurs (Maroc Télécom, Meditel et Wana), l'opérateur historique tunisien a dû s'acquitter du double pour bénéficier de sa licence 3G. En fixant la barre à 151 millions de dollars pour chacun de ses opérateurs, la Nigeria est le deuxième pays africain où le coût d'acquisition de la licence est le plus élevé. Globacom a lancé, fin décembre 2008, ses services de troisième génération (3G), devenant le premier des quatre fournisseurs GSM du Nigeria à offrir de tels services dans le pays.

Globalement, ces coûts élevés d'acquisition ne sont pas de nature à favoriser la démocratisation de la broadband mobile aux populations les plus démunies.

L'Algérie, quant à elle s'orienterait vers une politique d'attribution avec des prix bas, avec l'obligation faite aux opérateurs

de reverser à l'Etat un pourcentage de leur chiffre d'affaires. Cette option permettra, à coût sûr, aux opérateurs de se lancer dans la 3G avec un investissement initial moindre. En tout état de cause, le coût de la licence détermine le prix des abonnements pratiqués par les opérateurs. De ce fait, les gouvernements ont tout intérêt à rendre accessible le coût des licences.

Afrique du Sud : licence gratuite

Actuellement, les investissements les plus importants ont été réalisés en Afrique du Sud du fait, justement, de la gratuité des prix des licences. Les opérateurs disposent de plus de cash leur permettant d'investir rapidement sur des technologies de dernière génération. Le pays dispose désormais de cinq réseaux 3G dont trois en AMRC et deux en AMRC HSPA. En 2008, l'Afrique du Sud présentait le plus important taux de pénétration de la 3G. A elle seule, elle représente près de 45% des connexions aux réseaux 3G en Afrique.

Maroc : coût exorbitant

A l'opposé, au Maroc, il faudra attendre six ans après l'attribution des licences pour voir le développement des services 3G. Certains analystes pensent que le coût exorbitant des licences a, un peu freiné, le développement des services 3G malgré la maturité du marché. C'est seulement cette année, que les services ont connu une croissance record. D'après les données fournies par l'ANRT (Agence nationale de régulation des télécommunications), le secteur des télécoms a enregistré au 1er semestre 2011, une forte croissance, de plus de 25,5%, pour se stabiliser à plus de 35 millions de clients abonnés au service mobile. Cette croissance profite aux trois opérateurs mobiles. A commencer par Maroc Telecom (filiale à 53 % du groupe Vivendi Universal). L'opérateur historique marocain a vu son parc d'abonnés mobile progresser

de 16,5% par rapport à la même période en 2010. Maroc Télécom détient, aujourd'hui, près de 52% de part de marché avec 27,5 millions de clients. Arrivent ensuite Méditel, détenu à 40% par Orange, avec ses 10 millions d'abonnés, soit près de 35% de part de marché et Inwi (Bayn) avec un parc de clients de plus de 5 millions d'abonnés dans le fixe et le mobile 3G soit 13,5%. Pour le régulateur marocain, cette dynamique du marché est le fait de la croissance entraînée par le développement des réseaux 3G et de l'ASDL qui fait croire le marché. Pendant, la même période, le prix de la téléphonie mobile a connu une baisse sensible de 40%. Les baisses de tarifs ont également touché la téléphonie fixe dont le prix de la communication a été réduit de 14%.

Kenya : prix raisonnable

Au Kenya, le prix de la licence a été fixé à 10 millions de dollars pour chacun des trois opérateurs Airtel Kenya, Telkom Kenya (devenu Orange) et Safaricom (détenu par Vodafone Kenya Limited (40%), l'Etat (35%) et le Public (25%)). Ce coût jugé raisonnable a permis le déploiement de réseaux 3G dès avril 2008 pour Safaricom et des réseaux UMTS pour Orange et Airtel.

Sénégal : concurrence attisée

Au Sénégal aussi, c'est à la suite de l'offensive d'Expresso (groupe Sudatel) que l'opérateur Orange (Sonatel) a fini par lancer à partir novembre 2010 son offre dénommée « Pass Internet Everywhere ». Celle-ci fournit une carte SIM à insérer dans un téléphone portable mais aussi, elle peut être utilisée à partir d'un ordinateur à l'aide d'un dongle USB compatible GPRS/EDGE/3G/3G+.

Tunisie : pressions des opérateurs

Quand à la Tunisie, c'est également suite aux pressions exercées par les opérateurs concurrents (Tunisiana et plus récemment Orange) que Tunisie Télécom qui ont lancé des services 3G que l'opérateur historique a enfin décidé de lancer une offre 3G, le 8 août dernier. Ce lancement fait suite au déploiement d'une plateforme basée sur une technologie HSPA+ reposant sur un backbone en fibre optique. Désormais les abonnés pourront accéder via des clés 3G à des débits de téléchargement pouvant atteindre les 42Mb/s.

En attente

A Madagascar, l'opérateur Airtel multiplie les tests après avoir installé les infrastructures dans plusieurs localités du pays. Quant à la Côte d'Ivoire, les consultations pour l'attribution des licences 3G sont en cours. Toutefois, le ministère en charge des TIC n'a pas divulgué les coûts d'acquisition de ces licences dont les bénéficiaires seront connus avant la fin de cette année. Un lancement qui a été retardé en grande partie à cause des événements postélectoraux qui ont secoué le pays durant ces derniers mois. Auparavant, la plupart des opérateurs avaient gelé leurs investissements du fait de l'issue incertaine de la situation politique qui prévalait depuis plusieurs années.

L'ALGÉRIE FAIT PARTIE DES PAYS BÉNÉFICIAIRES

1,4 million d'euros pour le financement du développement local en Afrique

Le Comité de supervision du Fonds pour la migration et le développement a récemment approuvé une série de subventions s'élevant à 1,4 million d'euros octroyés à six projets de développement local soutenus par les transferts de fonds des migrants à travers le continent africain.

Six initiatives du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest, en Algérie, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Maroc, au Togo et en Tunisie ont donc obtenu l'appui de ce Fonds. Quatre sont situées au Maghreb et soutiennent l'investissement privé et mettent en œuvre des activités de renforcement des capacités soutenues par la diaspora.

L'objectif est de développer l'entrepreneuriat local et les petites, moyennes et micro-entreprises dans les zones défavorisées et rurales afin d'améliorer l'accès à l'emploi des jeunes et des femmes. En Côte d'Ivoire, l'initiative a pour but de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises.

Enfin, le projet portant sur une zone couvrant à la fois le Bénin et le Togo vise à développer de nouveaux produits financiers, tels

que la biométrie et les services bancaires électroniques, pour favoriser l'accès aux services financiers dans les territoires isolés. La réduction des coûts des transferts des migrants et la mobilisation de ces ressources en complément d'autres sources de financement du développement suscitent, dans le monde entier, un intérêt croissant. Le G20 a inclus ce thème dans son programme de travail, avec l'objectif de « faciliter les envois de fonds internationaux et l'amélioration de leur efficacité pour accroître leur contribution à la croissance et à la réduction de la pauvreté ».

Le Fonds pour la migration et le développement et la Banque africaine de développement (BAD) participent à cet effort de mobilisation et de réduction du coût des transferts de fonds, en concentrant leur attention sur le continent africain où les coûts de transfert restent actuellement les plus élevés au monde.

Le Fonds pour la migration et le développement appuie les réformes du cadre réglementaire qui régit les conditions de transfert de fonds et la mise à niveau des opérateurs engagés dans ces transferts. Il vise égale-

ment à favoriser le développement de nouveaux produits financiers, et soutient l'investissement productif et le développement local dans les pays d'origine des migrants. Les institutions et les personnes soutenues par le Fonds contribuent au développement de produits financiers innovants et à la création de richesse et d'emplois en Afrique.

En outre, le Fonds permet de valoriser le capital économique, technologique et social des membres de la diaspora africaine au bénéfice de leurs pays et de leurs communautés d'origine.

Ce Fonds, créé en 2009, est financé par le ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des collectivités territoriales et le ministère de l'Immigration, ainsi que par le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Géré par la BAD, il a pour objectif d'améliorer la connaissance sur les flux des transferts de fonds des migrants, de réduire les coûts de ces transferts tout en optimisant l'utilisation des ressources transférées, et de promouvoir et de soutenir les initiatives locales des diasporas en faveur du développement de leurs régions d'origine.

RAPPELÉE À L'ORDRE PAR
L'UE**La Belgique gèle plus d'un milliard d'euros**

La Belgique a décidé de geler plus d'un milliard d'euros de dépenses «pendant quelques mois» pour se conformer aux exigences de la Commission européenne, a expliqué le ministre belge du Budget, Olivier Chastel, samedi sur RTL-TV. La Commission européenne a mis en garde le gouvernement belge à propos du budget fédéral 2012, jugeant que le chiffre du déficit prévu par le gouvernement d'Elio Di Rupo était trop optimiste, et a réclamé en conséquence dans une lettre des efforts supplémentaires de 1,2 à 2 milliards d'euros. «La commission nous avait laissé le choix, soit de nouvelles mesures tout de suite en un week-end pour 1,2 milliard, ce que nous nous sommes refusés à faire, ou alors geler un certain nombre de dépenses, l'espace de quelques mois, et c'est cette option-là que nous avons choisie», a expliqué M. Chastel.



La Commission, qui doit se prononcer sur le budget belge le 11 janvier, avait dit, dans sa lettre, attendre une réponse aujourd'hui matin au plus tard. Elle avait en effet proposé une solution de rechange sous la forme d'une réserve budgétaire (...) en gelant (au moins temporaire-ment) certaines dépenses. Mais ce gel ne présage pas des décisions qui seront prises en février, lorsque le gouvernement belge réexaminera le budget, a expliqué M. Chastel. En attendant, selon RTL, le principal poste de dépenses gelé concernera les chemins de fer, à hauteur de 400 millions d'euros. La Défense devra reporter l'achat d'hélicoptères en raison d'un gel de crédits de 177 millions d'euros.

La Commission estime que le gouvernement belge a surévalué le gain de certaines mesures budgétaires ainsi que la croissance économique escomptée, ce que celui-ci conteste. Dans une interview parue samedi dans La Libre Belgique, le gouverneur de la Banque centrale de Belgique, Luc Coene, estime lui aussi que le gouvernement du pays a été trop optimiste en raison des effets de que la politique de rigueur devrait engendrer. «Il est clair que toutes ces mesures vont avoir un effet sur la conjoncture et entraîner un ralentissement plus prononcé que prévu. La Commission fait simplement état de cet élément-là et demande donc à l'Etat belge de faire des efforts supplémentaires», souligne-t-il.

CRISE DE L'EURO

Les trois scénarios 2012, selon Amundi AM

Amundi, issue du rapprochement des expertises de gestion d'actifs du Crédit agricole et de la Société générale, propose dans sa dernière édition de Cross Asset Investment Strategy, trois scénarios économiques pour l'année 2012, ainsi que ses préconisations en termes d'allocation d'actifs correspondante.

L'enlèvement : probabilité 30%

Le premier scénario imaginé par les stratèges d'Amundi est l'enlèvement qui prévaut depuis bientôt 2 ans avec 30% de probabilité pour 2012 : «Pas de solution à la crise, poursuite de la contagion de la crise de la dette, les marchés restent dans la crainte de voir les achats de dette souveraine interrompus par la BCE, l'économie

connaît un véritable crédit crunch, l'économie de la zone va vers une récession sévère, le statut de valeur refuge de l'Allemagne sur le plan international est remis en question...»

La stratégie de gestion proposée dans ce cas est la préservation du capital en étant long en cash et sous-pondéré en actifs risqués. Les valeurs financières doivent être sous pondérées, le crédit, la dette émergente locale et les actions de la zone euro.

L'apaisement : probabilité 65%

Le deuxième scénario proposé est celui des gouvernements de la zone euro et des banquiers centraux : «Gouvernements et banquiers centraux sont capables d'apporter des solutions crédibles et viables, discipline budgétaire inscrite dans les constitutions, harmonisation budgétaire et fiscale, la BCE annonce la poursuite des achats de dette souveraine, l'Allemagne relance sa croissance, les autres pays adoptent des politiques de rigueur...»

Amundi souligne qu'il y a 65% de probabi-

lité que l'enlèvement actuel conduise à ce scénario d'apaisement.

Ce cas de figure permettra une bonne répartition des risques dans un portefeuille dans lequel «il s'agira de sous-pondérer les AAA actuels de la zone euro, d'être longs souverains périphériques, réduire le cash, être short or, long actions, financières y compris». «Il ne faudra cependant pas sous-estimer le fait que la zone euro est en récession (baisse des profits, baisse des marges ...), et que les ratings de tous les pays du noyau dur restent en risque», souligne Amundi.

L'écèlement : probabilité 5%

Dernier scénario, l'écèlement qui a 5% de risques de se réaliser : «Anticipations d'écèlement de la zone euro, ou la sortie d'un grand pays de la zone euro ... ou encore la fin de la zone euro», souligne Amundi. Amundi préconise dans ce cas de préserver le capital en étant long sur le cash et sous-pondérer en actifs risqués, notamment sur la dette européenne, les actions, les titres de crédits.

LES DÉPENSES INFORMATIQUES MONDIALES EN 2012

En berne et revues à la baisse

La croissance des dépenses informatiques dans le monde va ralentir en 2012 par rapport à 2011, selon le cabinet Gartner qui a révisé ses prévisions en baisse jeudi en raison de la situation macroéconomique et des perturbations dans la fabrication de disques durs.

Les chiffres publiés par Gartner font état d'un total de dépenses informatiques de quelque 3.664 milliards de dollars en 2011, en hausse de 6,9%. Mais en 2012, la progression devrait être limitée à 3,7% (à 3.798 milliards), alors qu'il y a trois mois Gartner tablait sur 4,6%.

«Les quatre grands secteurs de l'informatique - les ordinateurs, les logi-



ciels professionnels, les services informatiques et les équipements et services de télécommunications - devraient connaître une croissance ralentie en 2012 par rapport à ce qui était prévu précédemment», a précisé Gartner.

«Une croissance économique mondiale ralentie, la crise de la zone euro et l'impact des inondations en Thaïlande sur

la production de disques durs ont eu un impact sur les prévisions de dépenses informatiques», a souligné le vice-président de la recherche chez Gartner, Richard Gordon. En ce qui concerne les disques durs, les conséquences des inondations en Thaïlande se feront sentir tout au long de 2012 et vraisemblablement encore en 2013, estime Gartner, avec une

production qui pourrait être réduite «de 25%, et peut-être plus, dans les six à neuf mois qui viennent». L'impact se fera notamment sentir à court terme sur les ventes d'ordinateurs, prévoit Gartner.

Quelque 40% de la production mondiale de disques durs (HDD) vient de Thaïlande, ce qui en fait le deuxième exportateur mondial après la Chine. Globalement, Gartner table sur une progression de 5,1%, à 424 milliards de dollars, des dépenses de matériel informatique en 2012. Pour les logiciels professionnels, les dépenses devraient avancer de 6,4% à 285 milliards de dollars. Les services devraient progresser de 3,1% à 874 milliards de

dollars.

C'est dans les équipements télécoms que la croissance sera la plus forte (+6,9% à 475 milliards de dollars), alors que les services télécoms devraient afficher une hausse plus modeste de 2,3%, à 1.740 milliards de dollars.

Par régions, l'Europe de l'Ouest devrait enregistrer un recul de 0,7%, après une progression de 3,7% en 2011, "la crise de la zone euro créant des incertitudes à la fois pour les entreprises et les consommateurs", a souligné M. Gordon.

Gartner table sur une reprise mondiale modeste dans les années qui viennent, avec une progression de 4,9% en 2013 et 2014, et de 4,8% en 2015.

FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

Hommage appuyé à Keltoum

L'ouverture de ce festival verra la projection d'un documentaire sur Kaltoum de même qu'un grande exposition rétrospective consacrée au riche parcours artistique de cette grande dame.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba accueillera du 25 janvier au 31 du même mois, la première édition du Festival national de la production théâtrale féminine. Ce festival est donc dédié à la création féminine en Algérie dans le 4e art, avec un hommage particulier à la pionnière du théâtre et cinéma algériens « Keltoum ».

Placé sous le thème « Nouveau théâtre, nouvelles perspectives », cette manifestation se veut être un véritable hommage aux femmes algériennes, qui ont choisi le langage des planches et du cinéma pour faire entendre leurs voix et affirmer leur existence dans la société algérienne. Au programme de ce festival se présenteront au moins six troupes algériennes de même que cette édition verra une participation étrangère puisque plusieurs pays magrébins seront invités. L'ouverture de cette manifestation, qui se tiendra le 25 de ce mois, verra la projection d'un documentaire sur Keltoum à l'occasion de l'hommage rendu à cette pionnière du théâtre algérien, qui verra ainsi une grande exposition rétrospective consacrée à ses travaux, dont de photos, costumes et accessoires témoignant de son parcours, ainsi qu'une exposition intitulée « Traces » qui réunira les femmes ayant laissé leurs empreintes dans le théâtre algérien. Au cours de cette manifestation, plusieurs pièces du théâtre seront présentées, la deuxième journée verra l'interprétation de la pièce *Essaouad fi al amal* de l'association culturelle Errimah d'Alger. La soirée de 27 verra la présentation de la pièce *Souk Erridjel* réalisée par Souad Sebki de l'association M'Hamed El Yazid d'Alger. Le théâtre de Skikda sera présent avec une pièce intitulée *Ahlam Zamen* de la réalisatrice Samia Saadi, de même que le théâtre régional de Sidi Bel-Abbès sous le



titre *Doumoua el Kamar*, réalisé par Fadhila Assous. Des lectures sur les obstacles et expériences endurés par les femmes algériennes dans leur parcours dans le 4e art seront données également avec des conférences sous un titre global « La place de la femme créatrice dans le théâtre algérien ». Des témoignages et rencontres auront pour objectif de « permettre de transférer les expériences vécues et d'établir un état des lieux du théâtre féminin en Algérie, en donnant plus de visibilité au travail accompli par les artistes algériennes, et d'esquisser également des perspectives de développement », affirment les organisateurs dans le programme tracé au ministère de la Culture.

Bio-express

Keltoum la grande figure du théâtre et du cinéma algériens, de son vrai nom Aïcha Adjouri, est consacrée comme étant la doyenne du théâtre féminin algérien. Née le 4 avril 1916 à Blida, elle a, dès son plus jeune âge, été attirée par la danse et le théâtre. C'est Mahieddine Bachtarzi, un des piliers du théâtre algérien, qui la découvre

en 1935 et lui offre sa chance, qu'en dépit des préjugés de sa famille, Keltoum a su saisir. A travers ces tournées à l'étranger (France, Belgique, Maroc), elle a ensuite créer de nombreuses pièces soit aux côtés de Bachtarzi, soit avec Rachid Ksentini ou Habib Réda. A partir de l'aventure de la première saison arabe de l'Opéra d'Alger (1947), Keltoum se voit confier les principaux rôles féminins, qu'il s'agisse de comédie ou de tragédie. Avec le déclenchement de la guerre de Libération nationale, en novembre 1954, elle s'engage aux côtés du Front de libération national (FLN) avant de reprendre ses activités en 1963 au Théâtre national algérien (TNA). Le cinéma ne pouvait manquer de l'attirer également. Elle y commença sa véritable carrière en 1966 avec *Le Vent des Aurès* de Mohammed Lakhdar Hamina qui obtient le Prix de la meilleure œuvre au Festival de Cannes de 1967 et dans lequel elle tient magistralement le rôle d'une mère qui cherche désespérément son fils raflé par l'armée française. Dans sa filmographie, on compte également *Hassan Terro* (1968) et *Décembre* de Mohammed Lakhdar Hamina, *Les Voleurs* (1972) et *Sans Racines* (1976) de Lamine Merbah, *Hassan Taxi* (1982) de Mohamed Slim Riad, *Hassan Niya* (1989) de Ghaouti Ben Dedouche, *Les Folles Années du twist* (1986) de Mahmoud Zemmouri... Tout au long de sa carrière, Keltoum jouera dans au moins une vingtaine de films et dans plus de soixante-dix pièces de théâtre. Sa dernière apparition sur les planches se fait aux côtés de Rouiched dans *El Bouwaboune* (1991). Elle est décédée le jeudi 11 novembre 2010 à l'âge de 94 ans. Ce premier Festival national du genre ne pouvait que lui rendre le plus vibrant des hommages.

D. B.

MOIS DU THÉÂTRE À BATNA

L'intérêt particulier des amoureux des planches

Les spectacles présentés dans le cadre du "Mois du théâtre" de Batna connaissent une grande affluence du public malgré le froid qui sévit ces derniers jours dans la capitale des Aurès. Les férus des planches qui s'avèrent bien nombreux, ont eu à apprécier depuis le début de la manifestation, le 3 janvier dernier, les toutes dernières productions du théâtre régional de Batna comme *Arous el matar*, *Thidt, ou la vérité* (spectacle pour adultes) et *Rêve d'une nuit d'hiver* (pour enfants). Le programme de la manifestation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours comprend de nombreux autres spectacles à l'instar de la *Dernière nuit*, une production de la Coopérative culturelle du 4e art de Blida, *Achhal ghar thamtent* du théâtre

régional d'Oum el-Bouaghi, *Le retour d'El Hadjadj Ibnou Youssouf* de la coopérative "Amer" pour la culture et le tourisme de Sétif, et *L'école des pères* de l'association des fêtes culturelles de Médéa. Outre le chef-lieu de wilaya, les spectacles au menu du programme du mois de théâtre de Batna seront également présentés dans les daïras importantes de cette wilaya, à l'instar de Aïn Touta, N'agaous et El Madher, afin de "répondre à l'attente des férus du 4e art, de plus en plus nombreux dans l'ensemble des localités de la wilaya", a souligné le directeur du théâtre de Batna, M. Yahiaoui. Ce "Mois du théâtre" avait été précédé, dans la capitale des Aurès, par une manifestation de théâtre pour enfants, organisée du 23 au



31 décembre dernier, et qui avait attiré plusieurs milliers de bambins.

APS

ABDENNOUR BOUDERBALA
EXPOSE À LA GALERIES ART 4 YOU

Quand l'infirmité se transforme en force

Abdennour Bouderbala, dessinateur autodidacte souffrant d'un handicap cérébral à 80%, a su prouver, à travers la vingtaine de dessins exposés à la galerie "Art 4 You" d'Alger, que l'infirmité peut se transformer en force par le seul exercice de la volonté. Pouvant à peine bouger la main droite, cet artiste au tempérament bien trempé, a créé par le dessin un monde propre à lui, dans lequel le noir et le blanc ont "chassé" le reste des couleurs. La difficulté de parler et l'impossibilité de bouger ont poussé ce jeune dessinateur, qui aime signer ses œuvres par ses initiales (BA), à faire du crayon et du papier, la manière idéale pour exprimer ses émotions. Le noir, une couleur qui se caractérise, selon BA, par "une beauté particulière peu connue chez le public", est fortement utilisé dans la vingtaine de dessins exposés jusqu'au 31 janvier. Même si le noir, sa couleur fétiche, est dominant, le réalisateur se défend d'être pessimiste, mais dit vouloir transmettre, au contraire, un message d'espoir et d'optimisme, ainsi qu'il l'a expliqué à la presse lors du vernissage de l'exposition qui a eu lieu samedi. Selon l'artiste, "le noir et le blanc sont les couleurs de la vie avec lesquelles nul ne peut tricher". Abdennour Bouderbala qui s'est mis au dessin à l'âge de quinze ans, lorsqu'il se sentait un peu délaissé par son entourage familial suite à l'accident de la route dont a été victime son frère benjamin, a évolué dans cet art sans aucune connaissance académique, réussissant à associer, dans son travail, l'abstrait, l'impressionnisme et le réalisme.

Mes tourments, Le feu, La société, Mon père, Angoisse, Rage sont les quelques dessins réalisés par la technique du crayon sur papier qui dégagent à la fois, la sensibilité, la force de caractère, la volonté et l'optimisme de cet artiste qui avoue vivre au jour le jour. Ayant participé à plusieurs expositions collectives et individuelles en Algérie, Abdennour Bouderbala, la trentaine entamée, a représenté l'Algérie en 2010 au salon international pour handicapés talentueux "Tafaouk", organisé en Libye où il a remporté le 1er prix.

FINANCÉ PAR L'APC ET TOURNÉ
À BOUMERDÈS

Deux policiers en mission de Amar Chouchène

Un film intitulé *Deux policiers en mission* est actuellement en tournage dans la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris samedi de son réalisateur, Amar Chouchène. Il s'agit d'un film policier mettant en scène un scénario co-écrit par le réalisateur et Abdelmadjid Bouakar. Plus de 20 acteurs prennent part à ce film, dont les principaux rôles sont campés par Azazna Ahcène et Ahmed Ben Adjel. Les prises de vue de ce long métrage (1h30) ont lieu essentiellement sur des sites naturels, sauf en de rares cas où il est recouru à l'utilisation de décors artificiels, a précisé ce cinéaste. Selon son synopsis, le film a pour trame l'histoire de deux policiers qui ont mis leurs affinités professionnelles (travaillant dans le même service) à profit pour démanteler un réseau spécialisé dans le vol de véhicules. Le succès réalisé dans cette opération leur a permis de gagner la confiance de leur hiérarchie qui leur a confié, cette fois, une autre affaire beaucoup plus complexe et traite de trafic de stupéfiants et de vol de véhicules. La projection de ce film, produit par la coopérative "Vasara Film", et cofinancé par l'Assemblée populaire de la wilaya de Boumerdès, est prévue pour fin mai prochain à la salle de cinéma de la ville de Boumerdès.

APS

HANDBALL- CAN 2012 AU MAROC

L'EN messieurs débarque au royaume chérifien

La sélection algérienne de handball messieurs est arrivée hier dans l'après-midi à Rabat où elle participera à la 20e édition du championnat d'Afrique des nations, prévu du 10 au 20 janvier. Après une escale à Casablanca, les poulains de Salah Boucekriou ont rallié la capitale, Rabat par bus.

PAR MOURAD SALHI

Après une série de stages ponctuée par plusieurs matchs amicaux, la sélection algérienne messieurs a quitté hier l'aéroport Houari-Boumediene à destination de la capitale marocaine, Rabat où elle prendra part au championnat d'Afrique des nations qualificatif aux Jeux Olympiques de Londres 2012 et à la coupe du monde en Espagne 2013.

L'actualité sportive sera dominée, à partir de ce week-end, par cette joute qu'anime le gotha du handball africain, à l'image de la Tunisie, champion d'Afrique en titre, l'Egypte vice-champion et l'Algérie, troisième de la précédente édition organisée en Egypte. Cette édition aura un cachet un peu particulier par rapport à celle d'Egypte. Douze équipes scindées en deux groupes de six sont en lice pour un seul ticket qualificatif aux Jeux Olympiques de Londres, tandis que le deuxième jouera un tournoi pré-olympique au Danemark en présence de trois pays dont le pays organisateur. L'Algérie placée dans le groupe B aux côtés de l'Egypte, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina-faso, entamera la compéti-



tion ce mercredi face aux Burkinabés à la salle Ibn Yassine. Lors de la deuxième journée, prévue jeudi prochain, les coéquipiers de Tahar Laban donneront la réplique aux Camerounais. La troisième rencontre se jouera vendredi face à l'Angola dans la même salle. Samedi sera une journée de repos. Dimanche, les Algériens reprendront la compétition contre la Côte d'Ivoire. Lors de la dernière journée du premier tour, les hommes de Salah Boucekriou affronteront les Egyptiens dans une rencontre qui constituera l'affiche de ce groupe, « l'Egypte reste une équipe qui a une culture handbalistique, la plupart des ses joueurs sont des anciens. N'empêche, l'Algérie à tous les moyens pour aller le plus loin possible. C'est vrai que le reste de nos adversaires n'ont pas vraiment une grande expérience, mais il faut les prendre très au sérieux car ils ont un jeu agressif » a indiqué Salah Boucekriou

avant le départ au Maroc. L'Egypte et l'Algérie qui ne devraient pas éprouver beaucoup de difficultés pour passer au deuxième tour, disputeront un dernier match du premier tour sous forme d'une « finale », confirme le coach national. Concernant l'équipe nationale féminine conduite par Mourad Aït Ourab, le départ vers Rabat aura lieu cet après-midi. Les camarades de Ratiba Hasnaoui entameront cette compétition mercredi face au vice-championne d'Afrique, en l'occurrence la Tunisie. Les dames de Mourad Ait Ouarab affronteront lors de la deuxième journée les Sénégalaises avant de donner la réplique à l'Angola, championne d'Afrique en titre. Tout comme les hommes, les dames ont une journée de repos Samedi, et elles reprendront la compétition dimanche face aux Marocaines et lundi face au Congolaises.

M. S.

RABAH SAADANE

«Je suis prêt à reprendre du service avec un grand club étranger»

L'ex-entraîneur de la sélection algérienne de football, Rabah Saâdane, a déclaré samedi soir qu'il ne reprendra service qu'à la tête de la barre technique d'une sélection nationale ou un grand club étranger. «Après avoir observé un repos bien mérité auprès de ma famille, je suis prêt maintenant à reprendre du service, mais seulement avec une sélection nationale ou un grand club étranger», a confié l'ex-driver des Verts aux mondiaux 1986 et 2010, à la radio algérienne "El Bahdja". Depuis qu'il a quitté la sélection algérienne en septembre 2010 au lendemain du nul concédé face à la Tanzanie à Blida (1-1), dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la CAN 2012, Saâdane a préféré prendre du recul. «C'était très important pour moi de prendre du recul et me consacrer à ma famille, après tout ce que j'avais subi au cours de mon dernier passage à la barre technique des Verts», a-t-il expliqué. C'est la raison pour laquelle, il a décliné toutes les propositions qu'il avait eues, «que ce soit d'ici ou de l'étranger», a-t-il précisé. «J'ai même reçu en avril dernier, une offre de la part du président de la FAF, Mohamed Raouraoua, pour prendre en main la direction technique nationale (DTN), mais je m'en suis excusé», a-t-il révélé. Pourtant, Saâdane souhaitait toujours occuper un pareil poste, après son départ de la barre technique de la sélection algérienne, rendant ainsi son refus de diriger la DTN inexplicable, selon les observateurs. «Il est vrai,



que j'ai bien émis le vœu auparavant de prendre en main la DTN, notamment après le Mondial 2010, mais quand Raouraoua m'avait sollicité pour ce poste, j'étais encore sous le choc de la manière avec laquelle j'avais quitté l'équipe nationale au lendemain du nul face à la Tanzanie»,

a-t-il justifié. «Maintenant que cette instance a été confiée d'une manière officielle à Boualem Laroum, je n'ai qu'à lui souhaiter bonne chance», a-t-il poursuivi.

«J'aurais aimé être aux côtés d'Aït Djoudi au Maroc»

L'ancien sélectionneur national aurait même souhaité être à la tête de la DTN, lorsque la sélection des moins de 23 ans avait pris part au premier championnat d'Afrique de la catégorie (du 26 novembre au 10 décembre 2011) au Maroc, qualificatif aux jeux olympiques, prévus cet été à Londres. «J'aurais souhaité être aux côtés de l'entraîneur Azzedine Ait Djoudi, qui avait dirigé l'équipe algérienne lors de ce rendez-vous. Je voulais lui donner un coup de main, sans que je sois au devant de la scène», a-t-il dit. «Personnellement, je misais gros sur cette sélection olympique, et ma foi, elle était bien partie pour décrocher sa qualification aux JO-2012, mais il manquait à son entraîneur une certaine expérience dans la gestion de tels tournois. C'est cette expérience-là, que j'ai souhaité d'ailleurs lui apporter au Maroc», a-t-il poursuivi. L'ex-sélectionneur national a appelé, au passage, à «la préservation du groupe ayant pris part au championnat d'Afrique des U-23», ajoutant qu'il a été «séduit» par leur rendement lors des deux premiers matches du tournoi contre le Sénégal (victoire 1-0) et le Maroc (défaite 1-0).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION Démission collective du bureau fédéral

Le bureau de la Fédération algérienne de natation (FAN) a décidé de remettre sa démission au ministère de la jeunesse et des sports, a-t-on appris dimanche, auprès du secrétaire général de l'instance fédérale. «Réuni ce week-end en session extraordinaire le bureau de la Fédération algérienne de natation sous la présidence d'Elias Kebbab, a décidé de démissionner collectivement» a affirmé Mohamed Krich.

Cette démission intervient après les piètres résultats des athlètes aux Jeux africains de Maputo (septembre 2011), et aux derniers jeux arabes de Doha (décembre 2011), et au moment où tous les acteurs de la discipline s'attendaient à la tenue d'une assemblée générale pour débattre des bilans 2009-2010 et 2010-2011.

Au cas où cette démission est validée par le MJS, il faudra s'attendre dans les prochains jours à la mise en place d'un directoire pour gérer les affaires courantes de l'instance fédérale en attendant le renouvellement de ses structures, ainsi que la mise en conformité de ses statuts numéro 11-22 du 21 Safar 1432 du 26 janvier 2011, qui modifie et complète le décret exécutif numéro 05-405 du 14, Ramadhan 1426, correspondant au 17 octobre 2005.

AUTISME

Un enfant dans sa bulle...

Des milliers d'enfants sont touchées par l'autisme, une maladie qui est de plus en plus fréquente et qui concerne aujourd'hui 1 enfant sur 100 !

En plus des nombreux préjugés qui entourent cette maladie, la prise en charge des enfants souffrant d'autisme est trop souvent mal adaptée (manque de formation des professionnels de santé, manque important de la scolarisation des enfants autistes, problème pour l'accès à l'embauche...).

Nécessité impérieuse de changer les choses !

Les États soivent se donner les moyens de leurs ambitions en apportant une visibilité institutionnelle et médiatique toute particulière et en mettant de nombreuses actions efficaces tout au long de l'année.

Une étude récente estime que 2 personnes sur 1.000 seraient atteintes de troubles autistiques. L'autisme touche en moyenne quatre garçons pour une fille.

La première difficulté pour déceler les symptômes chez l'enfant vient du fait qu'ils varient d'un cas à l'autre. Chez le tout jeune enfant par exemple, l'autisme peut être pris pour de la surdité en raison de son manque de réaction face à l'environnement sonore. Chez certains enfants, l'autisme entraîne un retard du développement mental ou moteur, alors que chez d'autres, il sera accompagné de précocité. De même, une hyperactivité poussée ou au contraire une apathie de l'enfant peuvent indiquer un autisme.

Pour aider l'enfant autiste à mener une vie aussi équilibrée que possible, le diagnostic précoce, et donc une prise en charge adaptée, est l'une des clés essentielles. Une intervention précoce peut permettre d'éviter l'apparition de symptômes secondaires et de préparer les parents pour accompagner leur enfant au mieux dans son développement. Un diagnostic réalisé chez le bébé permet aux parents de disposer de plus de temps pour se renseigner, prendre contact avec une association, et envisager l'avenir de leur enfant, son éducation, ses loisirs...

Mouvements répétitifs

L'autisme regroupe trois domaines de troubles : la socialisation, la communication, et les comportements répétitifs.

L'enfant autiste montre souvent un manque de réaction dans l'échange avec les personnes de son entourage. Il donne aussi parfois l'impression de ne pas avoir d'attachement pour ses parents.

Un bébé peut par exemple tarder à sourire, éviter le regard de l'autre, repousser les câlins, ne pas imiter les gestes (dire au revoir avec la main) ou les expressions de ses parents, ou encore faire des mouvements répétitifs comme battre des mains, se balancer, fixer un objet pendant un long moment.

Les troubles de la communication se répercutent dans le langage, mais aussi dans les gestes comme :

- Pointer du doigt dans le vide
- Rester muet dans le silence
- S'exprimer de façon étrange sans but de communication, ou répéter ce qu'on dit (écholalie).

Un enfant dont le jeu semble limité dans des actions répétitives et simples, qui ne supporte pas le changement dans ses rituels de la journée peuvent être des manifestations évoquant un autisme.



En grandissant un enfant autiste peut chercher à s'isoler, ne pas demander à être consolé même s'il est malade ou s'il s'est fait mal. Il peut avoir un comportement étrange avec les objets, tous les aligner, ou s'intéresser à des objets inhabituels.

Les symptômes peuvent s'accompagner de difficultés à être propre, à dormir, ou à manger.

Au-delà de l'âge de quatre ans, les signes de l'autisme peuvent se voir dans l'incapacité de l'enfant à développer un lien avec d'autres enfants, la perception des autres comme des objets, un unique centre d'intérêt, une tonalité étrange et un rythme déstructuré des paroles...

On se trouve souvent démunis lorsque son enfant souffre d'autisme et trouver une aide adaptée peut relever du parcours du combattant.

Autisme : les signes qui doivent alerter

La maladie apparaît tôt dans l'enfance, avant 3 ans. Les signes de l'autisme sont extrêmement variables d'un individu à un autre : c'est globalement un enfant avec qui on ne peut pas entrer en contact, qui est dans sa bulle, qui semble indifférent au monde extérieur, qui ne parle pas ou mal, répétant inlassablement les mêmes gestes : tourner la tête, bouger les mains, se balancer... Ce sont des enfants anxieux. Ils ont une grande difficulté à se représenter leur corps dans l'espace.

Certains enfants ont un retard mental important, d'autres ont une intelligence normale, ou sub-normale. Ces enfants ont besoin d'être rassurés, d'être dans un environnement stable.

Une maladie mystérieuse

Dans le monde entier, beaucoup d'équipes de chercheurs, en association avec les parents d'enfants autistes, travaillent sur l'autisme.

De nombreux facteurs sont évoqués pour expliquer l'autisme mais aucun n'a encore fait la preuve de son rôle dans l'apparition de cette maladie : facteurs génétiques, neuro-anatomiques, anomalies fonctionnelles du cerveau, facteurs environnementaux, biologiques, immunolo-

giques...

La recherche d'une cause à cette maladie est d'autant plus difficile qu'elle se manifeste sous des formes multiples, que les dosages de substances biologiques dans l'organisme se font dans plusieurs laboratoires à travers le monde par des méthodes différentes avec des résultats non comparables. Les chercheurs sont néanmoins d'accord sur l'existence de l'augmentation d'hormone de stress dans le sang de ces personnes autistes et l'angoisse est un symptôme majeur de l'autisme. Il semblerait que le stress favoriserait la sévérité des troubles autistiques.

Des équipes de chercheurs, grâce à l'IRM fonctionnelle, ont démontré la défaillance fonctionnelle de certaines aires du cerveau de personnes autistes les empêchant de reconnaître la voix humaine ou les visages. Cela pourrait expliquer leur incapacité à avoir une quelconque adaptation avec l'extérieur et l'angoisse palpable qui émane de ces personnes.

Prise en charge des enfants autistes

Chaque enfant autiste est tellement différent de l'autre que la prise en charge devrait être individuelle. Il est indispensable de prendre ces enfants en charge le plus tôt possible afin de leur donner la possibilité de développer des fonctions qui pourront compenser les déficits dus à l'autisme tant que le cerveau est malléable, voire de guérir, au moins de leur permettre de s'intégrer à minima dans la vie sociale, d'avoir un minimum d'autonomie, de leur apprendre à parler, à communiquer.

Activités appréciées par les enfants autistes

Pour les enfants autistes, tous les sens doivent être mis en éveil, sans les angoisser : le toucher, l'odorat, le goût, sont un moyen de stimulation et de communication avec le monde extérieur à développer.

Certains sports sont appréciés par ces enfants

L'équitation non pas pour qu'ils deviennent des cavaliers mais pour leur apprendre à communiquer, ici avec un animal (le toucher, le sentir). C'est l'équithérapie ;

sur le dos d'un poney, ils choisissent la position qu'ils veulent : à plat ventre, le nez dans la crinière, à plat dos pour se laisser bercer... cela demande la présence d'un moniteur d'équitation ayant les compétences pour faire « travailler » ces enfants difficiles, la présence active de 2 éducateurs. La présence des parents n'est pas toujours souhaitable, certains enfants ne veulent pas monter en présence de la mère. La piscine est aussi un espace que ces enfants apprécient : l'élément eau leur convient, ils sont à l'aise et peuvent apprendre à nager. Des enfants autistes arrivent aussi à s'exprimer par le dessin.

Il n'y a pas de traitement en dehors de la prise en charge socio-éducative, du suivi médical et éventuellement médicamenteux avec des neuroleptiques pour les personnes autistes qui ont une attitude dangereuse pour eux-mêmes ou pour autrui. Les parents d'enfants autistes savent que leur enfant a quelques années devant lui pour développer certaines fonctions afin de compenser celles qui sont déficientes grâce à la prise en charge socio-éducative ; ils espèrent tous les jours qu'un déblocage se fera, et que leur enfant guérira.

Intégration scolaire pour les enfants autistes...

Entrer en relation avec d'autres enfants permet au jeune autiste d'imiter leurs jeux et leurs attitudes sociales. Mais la présence d'un accompagnant est indispensable. Il est là pour relayer l'information auprès de l'enfant, détailler les consignes, veiller à ce qu'il participe en classe, en levant la main et en restant en place, par exemple. Parfois, un système de tutorat entre élèves permet de les responsabiliser, et de leur apprendre la différence.

Un environnement aménagé, comme un emploi du temps détaillé à portée de regard, est aussi un élément important pour sécuriser l'enfant dans ses repères. La thérapie éducative trouve aussi, bien sûr, son prolongement à la maison.

Les parents prennent alors le relais. Ils peuvent par exemple, lorsqu'il s'agit d'apprendre à demander quelque chose, utiliser des cartes à pictogrammes pour les enfants non-verbaux.

In Santé de A à Z

Cuisine

Cervelle d'agneau en sauce



Ingrédients:

- 6 cervelles d'agneau (ou à défaut 2 cervelles de veau
- 2 gousses d'ail pilé
- 1 c.s de coriandre hachée
- 1 c.c de piment doux
- 1 pincée de piment fort
- 2 c.s d'huile d'olive
- 1 c.s de jus de citron
- sel et poivre

Préparation :

- Nettoyer les cervelles avec de l'eau salée et retirer la membrane. Mettez-les dans une casserole. Couvrez d'eau, salez puis faites cuire 15 min. Rincez les cervelles et égouttez-les. Coupez-les en gros morceau et remettez-les à cuire avec les épices, l'ail, la coriandre, l'huile d'olive et le jus de citron environ cinq minutes sur feu très doux.



Tajine de poulet aux pois chiches

Ingrédients:

- 2 beaux poulets
- 200g de pois chiche
- 1,5 d'oignons
- 2 cuillères à soupe de persil haché
- 100g de beurre
- 2 c.s d'huile d'olive
- 1 pincée de safran
- 1 bâton de cannelle
- sel, poivre

Préparation :

- Faire fondre dans une marmite le beurre dans l'huile d'olive. • Ajouter les poulets découpés en morceaux, le safran, le bâton de cannelle, le pois chiches pelés et les oignons découpés en fines rondelles. Salez, poivrez ajouter deux grands verres d'eau et laissez cuire sur feu doux en retournant de temps en temps. Vous pouvez ajouter de l'eau si nécessaire en cours de cuisson. Lorsque les morceaux de poulet sont bien cuits, retirez-les et ajouter à la sauce l'oignon et le persil haché. Laissez cuire encore : les oignons doivent être cuits mais toutefois rester fermes. Avant de servir, réchauffez la sauce en remettant dedans le poulet.

ALLAITEMENT

Les fausses idées reçues

L'accouchement, le sujet le plus traité par les mamans, est l'allaitement. Les jeunes mamans partagent souvent entre elles leurs impressions et reçoivent plusieurs conseils et idées des mamans plus expérimentées. Mais plusieurs de ces idées sont fausses et ne sont pas scientifiquement prouvées.

En voici quelques-unes :

Grâce à la nouvelle technologie, le lait infantile est aussi bien que le lait maternel :

- Certes, les laits infantiles sont meilleurs que ceux qui existaient dans le passé et leurs caractéristiques sont devenues plus proches que celles du lait maternel, mais on ne peut pas affirmer qu'ils sont équivalents. Les laits infantiles sont généralement fabri-

qués à base de lait de vache, ce qui est bon pour la santé, mais n'égale pas le lait maternel. Ce dernier est mieux digéré par le bébé et lui apporte plusieurs protéines et acides animés, sans oublier que le bébé ne boit pas un simple lait, il boit l'amour et la tendresse de sa maman.

Les petits seins contiennent peu de lait...

C'est l'une des idées reçues les plus populaires. Il faut savoir que la taille des seins n'a aucune influence sur la quantité du lait. D'ailleurs, toutes les femmes ont la même capacité de fabrication de lait et la taille des seins est due à la quantité de graisse seulement.

L'allaitement est mauvais pour les seins...

Plusieurs femmes accusent l'allaitement d'être responsable du relâchement de leur poitrine, ce qui est faux et non fondé. En réalité, le relâchement constaté est dû à la variation de la taille des seins pendant la grossesse et non à l'allaitement.

L'allaitement fait grossir...

C'est complètement faux ! Si certaines femmes prennent quelques kilos pendant l'allaitement, c'est parce qu'elles pensent qu'il faut manger plus que d'habitude pour produire plus de lait, ce qui est une idée fausse également. Il faut cependant avoir une alimentation saine et variée.



L'allaitement fatigue la maman

La fatigue que la maman ressent n'est pas due à l'allaitement, mais à la grossesses et à l'accouchement. Il ne faut pas oublier que ces deux étapes sont les plus épuisantes dans la vie d'une maman et cet épuisement se ressent encore pendant quelques jours après l'arrivée du bébé.

Comment faire manger un enfant malade ?

Lorsqu'un enfant est malade, il refuse souvent de prendre ce qu'on lui donne, il n'a pas très faim. Et pourtant, pour guérir au plus vite, il faut qu'il mange et boive. Voici les aliments qu'il faut lui donner mais que vous lui proposerez de manière attractive pour qu'il les ingurgite sans même se rendre compte :

- de la viande
 - des fruits
 - du fromage
 - du pain
 - du jus de fruits.
- Pour aider l'enfant à se remettre sur pieds rapidement, il faut lui fournir tous les atouts en mains, pour que son organisme retrouve tout son dynamisme, et que votre enfant recouvre la santé. Rien de mieux que de lui préparer un plat facile, riche en vitamines et calcium, qu'il va forcément ingurgiter, mine de rien. Pour ce faire, faites sauter un peu de viande, puis coupez-la en dés. Prenez un fromage que vous couperez également en petits cubes, ainsi que du pain. Vous pouvez y ajouter des fruits selon votre choix, que vous couperez toujours en dés. Ensuite, mélangez le tout et disposez dans une assiette.

Mettez sur un plateau, sans oublier le verre de jus de fruits naturels.

Pour inciter votre enfant à manger, il va falloir faire taire votre conscience, et faire certaines choses habituellement interdites. Mettez votre enfant devant la télé, avec un dessin animé qu'il apprécie particulièrement, avec votre joli plateau dans lequel il se servira automatiquement, quitte à ce que vous l'y aidiez un peu.



Trucs et astuces

Eviter qu'un artichaut ne noircisse...



Pour éviter qu'un artichaut ne noircisse pendant la cuisson, on peut ajouter à l'eau de cuisson une cuillère de sucre et un peu de vinaigre.

Une rondelle de citron dans l'eau de cuisson



Ajouter une rondelle de citron dans l'eau de cuisson va de faire bouillir l'artichaut ainsi il conservera sa couleur d'origine.

Fabriquer sa propre cire à épiler



Pour fabriquer sa cire à épiler il faut mettre sur feu doux 3 cuillères à café de sucre, 1 cuillère à café d'eau, le jus d'un demi-citron, 1 cuillère à café de miel. Étaler la pâte obtenue sur une surface pour l'utiliser.

Soulager un mal de dents



n attendant votre rendez-vous chez le dentiste, versez une goutte d'huile essentielle de girofle sur un coton tige et l'appliquer sur la dent douloureuse. Vous pouvez aussi utiliser l'huile essentielle de camomille en compresses chaudes à appliquer sur la zone douloureuse.

Carla Bruni-Sarkozy tâclée par Marianne

La Fondation Carla Bruni-Sarkozy est au cœur d'une enquête publiée par Marianne. Le journaliste révèle les résultats d'un audit à huis-clos, qui met en exergue des contrats signés à la limite de la légalité, entre la Fondation Carla Bruni-Sarkozy et le Fonds mondial de lutte contre le sida, dirigé par Michel Kazatchkine (un grand médecin ami de Carla Bruni). Ces contrats « attribués au mépris des procédures normales du Fonds mondial et sans appel d'offres », s'élèveraient à 3,5 millions de dollars (2,7 millions d'euros). Interviewé par Marianne, Michel Kazatchkine, confirme que Carla Bruni-Sarkozy lui a demandé « de passer par Julien Civange pour tout ce qui concernait le sida. Il précise que ces

subventions sont « légales et transparentes, à

part de deux appels d'offres effectivement non conformes avec Julien Civange ». Sur son site

internet, Carla Bruni-Sarkozy a formulé une réponse dans laquelle elle affirme que sa fondation « n'a jamais reçu (...) aucun argent public », et que « l'insinuation selon laquelle des fonds auraient été levés auprès de partenaires publics est entièrement infondée ».



Aniko Michnyaova une beauté slovaque à se damner

Aniko Michnyaova fait partie de ses mannequin à la beauté si naturelle qu'on croirait presque l'avoir croisée en bas de chez soi le matin même. Mais si elle dégage une certaine familiarité, cette Slovaque n'en demeure pas moins redoutable ; cette jeune femme de 23 ans mesure pas moins d'un mètre soixante-dix-neuf et ses mensurations sont pour le moins parfaites : 88-60-91. Ce soir, la sublime Aniko nous présente la nouvelle collection de lingerie et de maillots de bain de la marque Audelle. En maillot deux-pièces, en bikini noir ou en dentelle, Aniko Michnyaova gagne à être connue.



Selena Gomez : nouvelle décision de justice pour son harceleur

Une nouvelle décision de justice vient d'être rendue contre Thomas Brodnicki, le harceleur de Selena Gomez qui avait menacé il y a encore quelques mois de la tuer. L'homme doit continuer à rester loin d'elle.



Il y a quelques mois, Selena Gomez avait été harcelée par Thomas Brodnicki, un homme dangereux qui menaçait de la suivre et de la tuer. Il aurait fait des confidences du genre à son psychologue qui s'est décidé à appeler la police. Arrêté, l'homme a commencé par nier les faits qui lui étaient reprochés, avant de retourner sa veste et d'admettre qu'il était un danger pour Selena Gomez.

Paris Hilton en couple avec un célèbre DJ ?

Que ceux qui espèrent qu'en 2012, comme en 2011, Paris Hilton nous surprendra, à la fois par ses looks extravagants et par sa vie sentimentale dissolue mais passionnante, se rassurent. Les bonnes résolutions prises par l'intenable trentenaire au moment du passage à la nouvelle année se sont déjà envolées...

La star, en Une du dernier numéro du magazine FHM, était photographiée durant une séance de shopping ce vendredi 6 janvier à Los Angeles, planquée sous une perruque brune et derrière des lunettes noires, devenant une sorte d'ersatz de Salma Hayek. Serait-ce son nouvel homme qui l'a métamorphosée de la sorte ? On parle d'une liaison entre Paris Hilton et le célèbre DJ Afrojack, fidèle collaborateur de David Guetta ou Pitbull.



Emma Watson, sensuelle et sauvage

Sensuelle et sauvage, Emma Watson s'impose en jeune femme presque méconnaissable sur la couverture du magazine Elle Hongrois.

Pour les mois de janvier et février 2012, la jolie demoiselle, fidèle à sa coupe garçonnette mise cette fois-ci sur sa féminité pour subjuguer. Dans une robe asymétrique en tulle grise, l'actrice est résolument glamour. Car lorsque l'on pense à Emma Watson, sans même faire le rapprochement avec son personnage d'Hermione Granger, on imagine plus une fashionista qu'une femme sexy.



Christina Aguilera évite les débordements avec sa robe ultra-décolletée !

Christina Aguilera, la chanteuse américaine, a une fois de plus mis toutes ses formes en avant. Habillée d'une très longue robe volante à l'imprimé panthère, la blonde platine, qui a fêté le mois dernier ses 31 ans, a opté pour une tenue décolletée portée sans soutien-

gorge, risqué quand on voit la taille de sa voluptueuse poitrine. Histoire d'en rajouter une petite couche à son look félin, elle a associé sa robe à un rouge à lèvres écarlate et un long collier. Sollicitée par ses fans, X-Tina leur a signé des autographes avec le sourire.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	06h29
Dohr	12h54
Asr	15h29
Maghreb	17h47
Icha	19h14

LES "RENDEZ-VOUS DU 17"

Des rencontres en France sur le 17 Octobre 1961



Les "Rendez-vous du 17", des rencontres mensuelles devant prolonger la mémoire et le débat sur les massacres des Algériens le 17 Octobre 1961 à Paris et aller dans le sens d'une reconnaissance officielle par la France de ces faits de l'Histoire, rythmeront l'année 2012, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Selon l'écrivain et fondateur des éditions Ad libris, Aïssa Derrouaz, le principe de ce rendez-vous mensuel a été retenu pour faire en sorte que le 17 octobre ne soit pas une date morte. "Le 17 de chaque mois doit se produire un événement. Il nous faut un lieu, des intervenants et une action. Collectifs, associations, intellectuels, artistes sont impliqués depuis longtemps. Ils sont toujours prêts pour faire en sorte que le 17 Octobre ne soit pas une date morte", a-t-il indiqué à

l'APS. Pour le principal initiateur de ces rencontres, il ne s'agit pas de réchauffer le même débat avec les mêmes accents désabusés. "Il s'agit de trouver à chaque fois la bonne alchimie pour bénéficier d'une perception nouvelle, décalée, créative, sérieuse et argumentée, riche d'enseignements autour de l'événement du 17 octobre". Afin de clarifier ce fait de l'histoire, pourront être prévues une performance artistique, une lecture, une pièce de théâtre, une projection complétée par des interventions de spécialistes, de personnes engagées, d'intellectuels, de politiques...

L'objectif recherché est de donner suffisamment de visibilité à l'événement du 17 Octobre 1961, à travers ces rendez-vous, pour qu'une initiative des autorités françaises soit prise pour "inscrire définitivement le 17 octobre dans sa vérité au cœur de l'histoire de France", a ajouté l'éditeur. Le premier "rendez-vous du 17" aura lieu le 17 janvier 2012 à la librairie Henri IV de Paris avec la participation de Didier Daeninckx qui animera un débat autour de ses livres *Meurtres pour mémoire* (illustré et non illustré) et *Octobre Noir*, de Djalila Dechache et M'hamed Kaki, des intellectuels, qui liront des textes extraits, entre autres, de *17 écrivains se souviennent* (éditions Au Nom de la mémoire). Prendra également part à cette première rencontre l'historien Gilles Manceron.

APS

Décès de l'ancien président de la Faf, Omar Kezzal

L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Omar Kezzal, est décédé samedi soir à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Omar Kezzal a été président de la Faf à trois reprises dont le second mandat a été couronné par l'unique victoire de l'Algérie en Coupe d'Afrique des nations en 1990 face au Nigeria (1-0) au stade du 5-Juillet et la Coupe afro-asiatique des nations en 1991. Le regretté, ancien haut fonctionnaire des postes et télécommunications, a reçu durant l'année 2010 l'ordre du mérite de la Confédération africaine de football (Caf) pour services rendus au football africain. Il a également été honoré en 2011 par la

Faf qui lui a décerné l'ordre du mérite en or. Feu Kezzal a occupé la présidence de la Faf de novembre 1982 à avril 1984, puis de juillet 1989 à novembre 1992 et enfin d'août 2000 à août 2001, sans oublier son passage à la Ligue d'Alger et la parenthèse comme secrétaire général de la Faf. Sa parfaite connaissance des textes réglementaires et des arcanes du football ont fait de lui un dirigeant estimé et très respecté dans le monde du football. Il a ainsi été membre de la commission juridique de la Caf et de la Fédération internationale de football (Fifa), mais aussi de la commission recours de l'instance internationale. Son enterrement a eu lieu hier après la prière du dohr au cimetière de Ben Aknoun à Alger.

MONTANT DE LA ZAKAT COLLECTÉ EN 2011

Les 3/8^{es} alloués aux crédits pour les jeunes

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdellah Ghlamallah, a affirmé samedi à Sidi Bel-Abbès que "les trois huitièmes du montant collecté au niveau national par le fonds de la Zakat en 2011, estimé à 1,14 milliard de dinars, iront aux crédits pour les jeunes". Présidant une rencontre sur la "Réalité et les perspectives du fonds de la Zakat", le ministre, qui a considéré cette somme "dérisoire pour les Algériens", a appelé, à cet égard, tous les donateurs à se rapprocher du fonds pour y déposer leurs contributions et renforcer ainsi les liens de solidarité et d'entraide au sein de la société. Le

montant collecté grâce à la Zakat à Sidi Bel-Abbès a atteint l'année écoulée 12 millions de dinars. Celui-ci a été destiné à 21.793 familles nécessiteuses et à l'octroi de 35 crédits pour des projets d'utilité, selon le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya. D'autre part, M. Ghlamallah a visité la mosquée "Mouad Ibn Djabal" à la cité des 400 Logements à Sidi Djilali au chef-lieu de wilaya, d'une capacité d'accueil de 7.000 fidèles et comprenant une école coranique disposant de trois classes, d'une salle d'alphabétisation, d'enseignement de l'informatique et d'une bibliothèque.

Très Libre



CHALUTIER EL KHALIL

Découverte du corps d'un quatrième marin

Le corps d'un quatrième marin de l'équipage du chalutier "El Khalil", porté disparu, il y a dix jours, au large des côtes de Ténès (Chlef), a été repêché samedi soir par les gardes-côtes de la Marine nationale sur la côte est d'Alger, a annoncé dimanche le président de la cellule de crise mise en place à Ténès, au lendemain de

cette disparition. Le corps a été identifié comme étant celui de Boughrara Mahfoud, âgé de 52 ans et père de quatre enfants, a indiqué la même source en signalant qu'il s'agit du quatrième corps des membres de l'équipage du chalutier, composé de huit marins, à être découvert depuis la disparition du bateau le 30 décembre dernier.

PORT DE PÊCHE D'EL KALA (EL TARF)

Les vents violents font couler six hors-bord

Six embarcations à moteur de type hors-bord ont coulé au port de pêche d'El Kala (El Tarf) dans la nuit de vendredi à samedi en raison d'une mer très agitée, a-t-on indiqué samedi à l'unité de gestion du port de pêche de cette ville.

Le mauvais temps et les vents violents qui ont persisté toute la nuit, provoquant des vagues de plus de trois mètres, selon la station météorologique d'El Kala, ont eu raison de ces petites embarcations. Devant la furie des vagues, toutes les embarcations, tous types confondus, ont été rassemblées au niveau du seul bassin de l'ancien port de pêche d'El Kala encore fonctionnel selon les normes requises, a-t-on ajouté à l'unité de gestion.

Pour faire face au mauvais temps et éviter l'irréparable pour toutes ces embarcations, les services de la Marine nationale ont utilisé tous les moyens en leur possession pour prêter main forte aux marins

pêcheurs afin de mettre leurs embarcations à l'abri des vagues. Par ailleurs, ces vents violents ont arraché les tuiles de plusieurs habitations situées sur le front de mer, à El Kala, ainsi que les toitures de nombreuses habitations précaires. Les services de la Protection civile ont indiqué, de leur côté, que malgré les violentes rafales de vent et le mauvais temps qui ont persisté durant la période indiquée aucun autre incident majeur n'a été déploré.

